



MERCUROL
VEUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

Coup d'œil

SUR MERCUROL-VEUNES

Septembre 2018

N°6



Vie de la commune



Vie des associations



Conseils municipaux



Histoire et divers



APPRENTISSAGE



BIODIVERSITÉ



Il y a 100 ans

1918

- 17 juillet - **Exécution du Tsar Nicolas II** et de sa famille, la dynastie des ROMANOV.
- 18 juillet - **Naissance de Nelson MANDELA [1]**. Il a consacré une grande partie de sa vie à la lutte contre l'Apartheid. Il obtient le prix Nobel de la paix en 1993, avant de devenir président de l'Afrique du Sud de 1994 à 1999.
- 5 octobre - L'aviateur français **Roland Garros**, lieutenant pilote lors de la Première Guerre mondiale, **décède** dans un combat aérien à Saint-Morel (Ardennes). Il fut le premier à réaliser la traversée de la mer Méditerranée en avion.
- 9 novembre - **Décès de l'écrivain et poète Guillaume APOLLINAIRE** emporté par la grippe espagnole.
- 11 novembre - **Signature de l'Armistice de 1918 [3]**, à 5h15 dans un wagon-restaurant situé dans la clairière de Rethondes dans la forêt de Compiègne. La signature de l'armistice mis fin à la Première Guerre mondiale et le cessez-le-feu pris effet à 11h.
- 2 décembre - **Décès d'Edmond ROSTANG**, auteur dramatique et poète.
- 9 décembre - **L'Alsace-Lorraine est restituée à la France**.
- 13 décembre - **Arrivée à Brest de Woodrow WILSON**. C'est le premier voyage officiel d'un chef d'état américain en France.



LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 08 mai	4
Décès de Michel Robin	4
Formation prévention et secours civique	5
La vie des écoles	6 à 10
Rentrée des classes 49 ans après	11
Agriculture et biodiversité	12
Éclairage public	13
Herbes folles	13
La Bibliothèque	14

INFORMATIONS DIVERSES

Lutte contre le frelon asiatique	16
Stop aux lingettes	16
Enedis déploie le nouveau compteur	17
Hémochromatose	17

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 18 à 22

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Football Club Hermitage	24
Amicale boules	24
40 ^{ème} anniversaire	25
Les amis de la tour	26
Foyer rural	27
Basket Club Mercurol Chanos Curson	28
Le télégraphe de Veunes	29
Mercurol-Veunes Animations	30
ACCA Mercurol	30
La Grappe Dorée	31
Farandole « Sou des écoles Mercurol Village »	32
Arc en ciel, yoga relaxation	32

HISTOIRE, Le château de Veunes 34 et 35

AGENDA 4^{ème} de couverture



LE MOT DU MAIRE

Pour beaucoup c'est la période des vacances, néanmoins après la récolte des abricots qui s'est déroulée sous un soleil radieux, très vite va arriver le temps des vendanges. Espérant que la qualité, comme de coutume, soit au rendez-vous.

La France a vibré en soutenant les « bleus » lors de cette coupe du monde. Laissant de temps en temps pour certains les soucis et les pré-occupations au vestiaire. Tout le monde se souviendra du 15 Juillet 2018, comme en 1998 : « La FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE »

Notre Bar Pizzeria a ré-ouvert ses portes au début du mois d'avril à la plus grande satisfaction des Mercurolais-Veunois. Je voudrais au nom de toutes et tous encourager Clément JAN-NELLE et Philippe CHALAYE pour la réussite dans la relance du « MERCUROLAIS ».

Nous l'attendions tous avec impatience, pour preuve, nous étions nombreux à la soirée inaugurale le 16 juin, pour découvrir cet espace de rencontre et de convivialité relooké. Une belle réussite, félicitations !

Sur le plan communal notre PLU, qui a demandé beaucoup de travail et bien des interrogations, fut approuvé au mois de février. Nous avons fait de notre mieux pour répondre aux obligations gouvernementales et préconisations du SCOT dans le cadre de la réduction des surfaces constructibles avec une concentration autour des centres-bourgs.

En septembre, après les acquisitions de terrains, nous allons travailler à la construction de l'école, nous vous tiendrons informé de l'avancement des travaux. Nous devrions avoir aussi connaissances de l'étude pour la capacité du futur collège.

Notre village, comme chaque année, succombe au charme de son fleurissement par la beauté des massifs et les couleurs chatoyantes. Félicitations à notre service technique et plus particulièrement à nos 2 jardiniers, Jonathan et Éric, qui cette année ont fait participer les enfants de l'école du village au chemin des senteurs. Alors peut-être une 2^{ème} Fleurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Le Maire
Michel BRUNET

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE, INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER !



Rendez-vous en bas de la première page !



CÉRÉMONIE DU 08 MAI

Comme chaque année la commune a organisé la cérémonie du 8 mai aux monuments aux morts de Veauenes puis de Mercurol. Défilés, discours, Marseillaises au son du cornet joué par un enfant de la commune, recueillement et verre de l'amitié ont ainsi animé nos villages. L'importance de ces commémorations repose sur le travail de mémoire, il est important de se souvenir, d'inculquer à nos enfants les enseignements et les sacrifices du passé.

Savez-vous pourquoi cette commémoration a lieu le 8 mai ? La France commémore le 8 mai comme la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux armées alliées. L'acte de capitulation du Troisième Reich se déroule en deux étapes.

Le 7 mai 1945, le maréchal allemand Alfred Jodl signe à Reims la reddition sans condition de l'armée allemande. Staline exigeant que la capitulation allemande se fasse à Berlin, au cœur du Troisième Reich, une nouvelle signature a lieu le 8 mai dans la ville occupée par les Soviétiques en présence de représentants de l'URSS, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis. Les représentants du haut commandement allemand, emmenés par le maréchal Wilhelm Keitel, signent le document qui entre en vigueur à 23h01, heure locale, soit le 9 mai à 1h01, heure de Moscou. La reddition a donc lieu le 9 mai pour les Russes qui la commémore à cette date, au contraire des pays occidentaux.

Le 8 mai devient jour férié en France en 1953 et s'impose comme la date symbolique de la Seconde Guerre mondiale au même titre que le 11 novembre pour la Grande Guerre. En 1975, le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, supprime la commémoration de la victoire alliée ce jour-là dans une volonté de réconciliation franco-allemande. C'est finalement par la loi du 23 septembre 1981 que le 8 mai est rétabli comme journée de commémoration nationale à caractère férié.



DÉCÈS DE MICHEL ROBIN, ANCIEN ÉLU MUNICIPAL DE MERCUROL



En ce printemps 2018 Michel Robin, né à Romans sur Isère en 1940, nous a quittés. Il résidait au sud de la commune dans le quartier des Chassis où il a, durant sa vie active, fait fructifier son exploitation agricole cultivant pêches et autres arbres fruitiers ainsi que de la vigne. Il a eu la satisfaction de pouvoir transmettre son outil de travail à son fils Gilles.

Michel Robin fut élu comme conseiller municipal en 1983 puis adjoint en 1989 sous l'égide de Gaston Perrier. En 1995, il repart conseiller municipal sous la mandature de Marcel Banc et quittera la vie municipale en 2001 après trois mandats. Durant toutes ces années, il fut très investi pour sa commune mais aussi auprès des associations. Il participa à la confection de nombreux chars pour la fête du vin blanc. Passionné de boule lyonnaise, sport qu'il pratiquait avec assiduité, nous avions le plaisir de le rencontrer chaque semaine sur le boulodrome de Mercurol.

Michel Robin était un homme de contact et d'amabilité qui laissera un grand souvenir d'engagement au sein de la commune de MERCUROL.

FORMATION PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE

Les agents municipaux des services administratifs, techniques et scolaires ont suivis une formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) dispensée par l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Drôme. Avoir le bon réflexe peut sauver une vie. Cette formation d'une journée permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc... Tous ont obtenu le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSC1).



S.A.S. ROFFAT depuis 1962
 carrières – transport – T.P.
 07 : Lamastre 30 : Saint Alexandre
 26 : Mercurol-Veauenes – Puygiron – Divajeu
 Tel : 04.75.07.83.50

ROFFAT T.P.

Carrière de Mercurol Réalisation de gabions Démolition

Chantier de concassage mobile au stade Vélodrome Marseille Terrassement / canalisation Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux



PROJET PÉDAGOGIQUE

**JARDINS POTAGERS CLASSE CP/CE1 DE MME PAMÉLA DE CASTRO
ET CLASSE MATERNELLE PS ET MS DE MME MAGALIE ROMAIN-DIETRICH**

Nos agents techniques ont fabriqué plusieurs jardinets en bois de palettes de récupération, les ont remplis de substrat et installés dans la cour de l'école.

Les élèves ont effectué les plantations de fraisiers, salades et semé des graines de radis et oeillets d'inde.

Après quelques semaines, de très belles salades ont été ramassées par les élèves, nettoyées et mangées à la cantine. Elles ont alimenté plusieurs services de 140 élèves. Les fraises ont été servies au goûter des petits. Les oeillets d'Inde ont servi à la décoration. Les radis ont eu une croissance difficile compte-tenu de la densité par godet !!!! Il faut féliciter les enfants qui ont été très respectueux de ces jardinets tout en observant l'évolution des plantations.

**SENTEURS ET DÉCOUVERTES :
PARCOURS DES SENS CLASSE CM2 DE M. CHOMET**

Nos agents techniques ont déterminé un parcours dans les massifs autour de la mairie (Place de la République jusqu'au Jardin des Bambins).

Les élèves, par petits groupes, ont mis en place les plantes aromatiques dans les massifs et chaque espèce a été numérotée. Un tableau en bois (fabrication maison) a été implanté près du four à pain avec les numéros et noms de chaque espèce.

Vous pouvez effectuer ce parcours senteur, le petit hérisson (fabrication maison), Place de la République vous donne le départ du "parcours des sens".

**IMPLANTATION DES NICHOURS À OISEAUX :
CLASSE CE2/CM1 DE MME DYBING**

Notre service technique a construit les nichours et les a mis en place avec les élèves dans les massifs floraux et haies d'arbustes à la boussole car l'orientation est déterminante pour attirer les oiseaux.

Mathieu de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a présenté les divers oiseaux rencontrés sur notre commune, leur migration, leur nidification et leur mode de vie.

Les enfants ont pu observer à la jumelle les oiseaux dans le ciel de Mercuriol-Veunes. Ce jour-là, deux rapaces volaient au-dessus de la tour... C'était impressionnant : on aurait cru qu'ils étaient à côté de nous.

HOTELS À INSECTES : CLASSE DE CP/CE1 DE MME GRANDCOLAS

Après la préparation des structures de base par le service technique, les élèves ont aménagé les hôtels à insectes avec divers bois. Ils sont visibles dans les massifs de fleurs, environnement rêvé pour les insectes.

**INSECTES ANIMÉS : CLASSE DE CE1/CE2 DE MME DELHOME
ET CE2-CM1 DE MME DYBING**

Avec du matériel de récupération (fond de bouteille, balle de ping-pong, etc...) les élèves ont fait preuve d'imagination et de création pour décorer nos massifs de fleurs avec ces insectes animés.

Ce projet pédagogique a été une initiative positive de notre service technique. ■



LES CE2 CM1

Cette année, les enfants de l'école se sont impliqués auprès des employés communaux dans un projet commun : certaines classes ont repiqué des plants, semé des graines dans des carrés potagers (installés à l'école)...

Une classe a réalisé un parcours senteur de plantes aromatiques, une autre a participé à la réalisation d'hôtels à insectes, de nichours, et pour finir de drôles de petites bêtes décoreront bientôt les parterres de fleurs.

C'est dans le cadre de ce projet que nous avons eu la chance d'avoir une intervention de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Mathieu, l'intervenant, nous a expliqué en quoi consistait son travail et le rôle de la LPO, qui ne protège pas seulement les oiseaux, mais la nature en général.

Nous connaissons déjà beaucoup d'oiseaux : Mathieu a été impressionné !

Nous avons fait un jeu pour se rendre compte des dangers que doivent éviter les oiseaux au quotidien et notamment lors des migrations (les éoliennes, les vitres des immeubles, les chats, les voitures, les pesticides et autres poisons...). Puis Mathieu avait apporté des jumelles et nous avons pu observer les oiseaux... Ce jour là, deux rapaces volaient au-dessus de la Tour... C'était impressionnant : on aurait cru qu'ils étaient à côté de nous !

Des nichours ont été installés mais il faudra attendre l'année prochaine pour espérer y voir des petits habitants... Chaque nichour a un trou différent pour accueillir différentes espèces d'oiseaux.

En groupe, nous avons dû associer des oiseaux avec leurs becs, leurs pattes, leurs chants, leurs ombres. Ce jeu nous a également beaucoup plu.

C'était vraiment très intéressant, un grand merci à Mathieu, à la ligue de protection des oiseaux et à la mairie pour cette intervention...



L'ÉCOLE AU JARDIN !

Interview d'Alain Fleuret

Ce printemps 2018 a vu fleurir un projet pédagogique à l'école du village et à l'initiative de la Commune. Monsieur Fleuret, vous avez coordonné cette action, du montage du projet jusqu'à sa réalisation.

Qu'est-ce qui vous a conduit à mener cette action ?
L'idée initiale est venue de notre équipe d'agents municipaux. Impliqués fortement dans l'embellissement de notre commune, ils avaient à cœur de partager leur savoir faire auprès des écoliers du village, de les sensibiliser au jardinage et à la protection de l'environnement. Nous avons rapidement validé ce projet qui a également eu un retour positif des équipes enseignantes.

Pourquoi mener cette action auprès des écoliers ?

Le jardinage, c'est aussi le respect de l'environnement avec l'utilisation de pratiques vertueuses. Toucher nos jeunes, c'est préparer les citoyens de demain.

Comment vous êtes-vous entouré pour la réussite de ce projet ?

Les agents municipaux ont été la pièce maîtresse de ces ateliers pédagogiques mais il nous fallait proposer une expertise plus poussée en matière. Nous nous sommes tournés vers l'association LPO Drôme qui a une longue expérience de la mise en place d'ateliers à destination des scolaires dans le domaine de la protection de l'environnement et surtout de la préservation de la biodiversité. Matthieu, animateur de la LPO est donc intervenu et a été fortement apprécié par les enfants.

Enfin, rien n'aurait été possible sans l'engagement dans ce projet du corps enseignant ! Je les remercie ainsi que l'ensemble du personnel de l'école, les élèves qui ont montré un vif intérêt et Madame Grandcolas, directrice de l'école du village.

Quelles actions ont été menées ?

Le projet initial prévoyait la réalisation d'un unique atelier pour l'une des classes de l'école du village mais devant l'engouement suscité, cinq ateliers ont été réalisés par quatre classes différentes ! Chaque classe a ainsi travaillé sur un aspect différent. ■

UN JARDIN POTAGER À L'ÉCOLE...

Nous sommes les élèves de la classe de CP/CE1. Nous avons fait un potager à l'école avec l'aide des gens de la mairie. Nous avons semé et planté en petits groupes. Nous avons planté des radis, des salades, des fraises et des oeillets d'Inde : il y avait des graines mais aussi des plants. Nous nous en sommes bien occupés : arroser, éclaircir, désherber... Puis nous avons pu les ramasser, les laver et les manger à la cantine. Nous avons beaucoup aimé planter et nous occuper du potager mais mauvaise surprise : un de nos copains a trouvé un pince-oreilles !

Bon jardinage à vous aussi ! ■

Quelques idées à faire à la maison pour protéger la nature, et ses petits (et grands) habitants :

On peut installer des nichours pour accueillir des rossignols, des mésanges... Si on veut les « aider », il faut les nourrir uniquement l'hiver en leur donnant des graines ou des boules de graisse (pas de miettes !).

Il faudrait éviter d'utiliser trop de pesticides, de désherbant...

On peut également fabriquer et installer un hôtel à insectes dans notre jardin. ■



AMBROISIE



Les deux écoles de Mercuroil-Veaunes, (le village et les Chassis) au total 3 classes ont participé à la campagne de sensibilisation à l'ambroisie menée par l'IREPS (Instance régionale d'Education et de Promotion de la Santé), en partenariat avec ARCHE Agglo. Le but de cette campagne est de pouvoir sensibiliser très tôt les enfants à ce problème afin que dans le futur ce soit des adultes concernés.

Avec Cap'tain Allergo, les élèves ont appris à reconnaître l'ambroisie et comprendre le cycle biologique de cette plante envahissante et allergisante lors d'une séance animée par Anaïs Guigon de l'IREPS. Ensuite, les enfants ont participé à une séance d'arrachage de l'ambroisie les 25 et 29 juin en présence de Mme PONTON et Mme BARRE référente ambroisie sur la commune de Mercuroil-Veaunes qui leur ont présenté leur rôle et de Gilles BERTHELIN agent du service technique de la commune qui a pu expliquer comment reconnaître l'ambroisie et les moyens pour éradiquer cette plante.

Les Enfants ont montré beaucoup d'attention et de motivation au cours des deux Séances. Leur enthousiasme et leur engagement étaient communicatifs et nous conforte dans l'idée que la prévention doit se faire dès le plus jeune âge. ■



CE1/CE2 : PROJET THÉÂTRE

Cette année, la classe des CE1/CE2, s'est engagée dans un projet théâtre proposé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École).

Il consiste à mettre en voix et en scène des textes de théâtre d'un auteur jeunesse imposé.

Philippe GAUTHIER, auteur contemporain, a été choisi au niveau national pour 2018/2019.

Après lecture de ses œuvres, j'ai fait le choix de travailler sur « A trop presser les nuages » qui traite du harcèlement et de la mise à l'écart ; en voici un petit résumé :

« À l'école, on dit de Kady qu'elle est tarée. Gédéon n'est pas loin de le croire, lui aussi. Forcément. Que penser d'une fille qui contemple les flaques d'eau pour y voir un petit bout de monde à l'endroit, qui essaie de marcher à cloche-tête et qui parle à un arbre qu'elle a prénommé Bernard ? Pourtant, Gédéon est intrigué par Kady, il la suit, il l'imite, il lui parle. Et à force, il ne la trouve pas si tarée qu'on le dit. À moins que ce ne soit lui, le taré. Allez savoir. »

Nous avons choisi certaines répliques de quelques scènes avec pour fil conducteur l'amitié qui va finalement lier les deux personnages, puis nous avons construit une mise en scène aidés par Nathalie, comédienne, et Barbara, danseuse (nos intervenantes de l'année).

Au final, une représentation a eu lieu jeudi 14 juin à l'Espace Eden devant un public de parents. Ensuite, une journée complète au Train-Théâtre à Portes-Les-Valence a eu pour objectif de montrer notre travail sur scène aux autres classes du département mais aussi vivre une journée avec des ateliers artistiques.

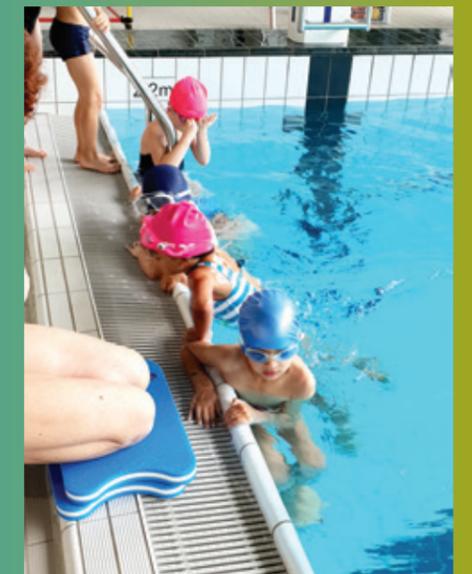
Une très belle journée qui va rester dans nos mémoires !

L'association de parents Farandole nous a permis de financer ce projet, merci à eux ! ■



À LA PISCINE !

Toutes les classes à partir du CP sont allées à l'espace aquatique LINAÉ. Chaque classe a pu travailler les immersions, les entrées et les déplacements dans l'eau pendant 10 séances, sous forme de parcours ludiques. Les élèves ont été ravis après chaque séance de pouvoir constater leurs progrès. ■



LE MUSÉE DE VALENCE

Durant cette année scolaire et dans le cadre du projet « les arts d'ici et d'ailleurs », les différentes classes de l'école se sont rendues au musée de Valence afin de découvrir les lieux grâce à une visite guidée mais aussi à travers différents ateliers.

Les petits artistes en herbe ont pu s'essayer au portrait et à la peinture abstraite. Ce fut une journée riche en émotions et en découvertes. Nous avons profité du temps méridien pour pique-niquer au parc Jouvet. ■

La classe de CP-CE1





ÉCOLE LES CHASSIS

Le jeudi 17 mai dernier, l'ensemble de l'école des Chassis s'est rendue au Parc Alexis Gruss à Piolenc. Cette sortie a été financée en très grande partie par l'Amicale Laïque des Chassis que nous remercions. Les élèves ont pu assister à divers numéros (équestres, clowns...) et s'initier à des acrobaties. Lola, Kylian et Jack sont même montés sur scène pour intégrer un petit spectacle !!! Tout ceci avant de pouvoir profiter d'un grand spectacle d'1h30. Ce fut une longue et belle journée.

Au cours des 2ème et 3ème trimestres, les élèves ont eu la grande chance de participer à un projet théâtre avec l'aide d'Armelle Peyrard.

Les élèves de maternelle ont mis en scène l'album « La couleur des émotions » de Anna Llenas. La classe de CP-CE1 a proposé sa version du film « Vice Versa » de Pixar. Quant aux élèves de CE2, CM1 et CM2, ils ont adapté l'album « Little Lou » de Jean Claverie. Le grand spectacle a eu le 5 juin 2018 devant un public nombreux. Ce fut une grande réussite, les élèves ont été très applaudis. Nous remercions le papa de Hugo, pour le prêt du matériel son et éclairage ainsi que l'Amicale Laïque pour leur implication et le prêt de la salle pour toutes les séances théâtre et le spectacle. Nous n'oublions pas tous les autres parents qui nous ont apportés leur aide.

Les élèves du CP au CM2 ont participé à une sortie nature au « Clos Gounon » près de l'école financée au 2/3 par le

10 chemin des Ecoles
26600 MERCUROL-VEAUNES
04-75-08-66-54
ce.0260733f@ac-grenoble.fr



Domaine Jaboulet. Ils ont appris à observer les traces laissées par les oiseaux et se sont intéressés aux petites bêtes qui peuplent leur environnement proche. Pour terminer cette sortie, ils ont fabriqué des hôtels à insectes qui ont été installés à l'école.

Les CM1-CM2 ont acquis de nombreuses connaissances sur l'ambrosie grâce au jeu Cap'tain Allergo mené par Anaïs Guigon de l'IREPS. Cette intervention a été financée par ARCHE AGGLO. Elle a été suivie par une séance d'arrachage sur un terrain à proximité de l'école avec l'aide des représentantes ambrosie et des agents techniques de la commune.

La classe de CE2, CM1 et CM2 a participé cette année à « l'opération Basket à l'école ». Ils ont ainsi pu bénéficier de 6 séances avec Florian Sérafini du BCMCC. Ce cycle s'est terminé le vendredi 22 juin 2018 par un tournoi.

Le 18 juin, toute l'école est allée à la salle Charles Trenet à Tain l'Hermitage pour profiter de la 6ème Biennale Sculpturart.

Pour finir l'année, toute l'école s'est rendue au Safari Parc de Peaugres le mardi 3 juillet 2018.

Nous poursuivons notre sensibilisation au tri et au recyclage en participant aux programmes Terracycle. Nous récupérons pour les recycler les capsules de Tassimo, les gourdes de compotes, les instruments d'écriture, les emballages de gâteaux... Alors à vos recyclages !!! Et pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. ■



RENTÉE DES CLASSES 49 ANS APRÈS...



Le 10 septembre 2017, rentrée des classes pour des anciens élèves, 49 ans après, dans leur école qui est devenue aujourd'hui la salle Hermitage.

Cette initiative prise par 3 personnes au départ a eu un très grand succès, ces retrouvailles furent très conviviales et pleines d'émotions, journée particulièrement réussies. ■



1968-2017, que de chemin parcouru !

MERCUROL-VEAUNES. Dimanche 10 septembre, à l'ancienne école publique du village de Mercuriol-Veaunes, se tenaient les retrouvailles des anciens élèves de la rentrée 1968-1969 sachant que les plus

grands avaient pour instituteur Paul Vial. Agnès Vincent, Serge Perrier et Guy Masson étaient à l'initiative de cette rencontre et Agnès Vincent avait décoré la salle Hermitage avec de nombreux éléments recréant l'at-

mosphère de leur classe de l'époque. Ainsi ils sont parvenus à rassembler 30 anciens élèves et les conjoints autour de plats que chacun avait apportés. Michel Brunet, maire de Mercuriol-Veaunes, est venu les saluer.



AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Les agriculteurs de notre commune sont de plus en plus nombreux à s'impliquer en faveur de la biodiversité. Rencontre avec Jean-Raphaël BETTON, agriculteur à Veauenes.

Pourquoi avoir installé des hôtels à insectes dans vos vergers ?

La mise en place de ses hôtels a pour but de créer un habitat pour les auxiliaires (insectes) utiles à l'agriculture, surtout pour l'hiver. En effet, l'hôtel à insectes est un dispositif qui facilite la survie hivernale des insectes et des arachnides qui sont souhaités dans les écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées.

Et pour les nichoirs ?

L'objectif est d'intégrer les mésanges dans les vergers car elles consomment beaucoup d'insectes parasites.

Est-ce que vous mettez en œuvre des actions complémentaires ?

Nous avons aussi lâché des coccinelles. Cela permet d'augmenter leur population dans les vergers et donc de réduire considérablement la population de pucerons.

Ces méthodes toutes rassemblées ne constituent pas une alternative à l'agriculture conventionnelle classique, mais ont pour objectif de créer plus de biodiversité dans nos vergers, de recenser les auxiliaires utiles dans nos modes de conduites.

Comment avez-vous appréhendé ces pratiques favorables à la biodiversité ?

Toutes ses actions ont été mises en place avec l'aide d'un technicien de COOPTAIN, Jordan HENRY qui a su nous accompagner dans notre démarche. ■



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Aujourd'hui, en France, on estime que l'éclairage public représente en moyenne 40% de la facture électrique des communes et près de 20% de sa dépense globale en énergie. Ainsi dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie, une collectivité a la possibilité d'éteindre son éclairage public une partie de la nuit. C'est le cas sur notre commune depuis le 15 août 2016.

Avec le recul et sur la base des factures de consommation électrique de l'éclairage public, nous pouvons constater une baisse effective des consommations. Dès 2015 les consommations apparaissent en baisse avec l'extinction du village de Veauenes. En 2016 les consommations de l'éclairage public représentaient plus de 100 000 kWh, on observe une diminution de presque 50% en 2017.

Aujourd'hui à quelques exceptions près pour des raisons techniques, l'ensemble des lampadaires de la commune s'éteint en seconde partie de nuit :

- De 23h00 à 5h00 en semaine
- De 1h00 à 5h00 le vendredi et le samedi sur les places du village.

Outre une réduction de la facture d'électricité de la commune cette action permet la préservation de l'environnement avec la réduction des nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore. Nos enfants redécouvrent également de beaux paysages étoilés. ■

LES HERBES FOLLES SONT DE RETOUR ! MAIS PAS D'AFFOLEMENT...

Nos agents sont parfois interpellés par des habitants agacés par la présence d'herbes aux abords de nos routes et de nos bâtiments. C'est l'occasion de rappeler que votre commune s'est engagée dans une démarche Zéro Phyto, et plus largement, de développement durable.

Cela implique de nombreux changements qui nécessitent des mises en place et des effets à plus ou moins longues échéances.

Des techniques alternatives sont testées pour limiter le développement de la végétation spontanée :

- à l'aide de produits d'origine naturelle,
- avec des outils adaptés à divers types de revêtements,
- en testant différentes techniques de paillages,
- en mettant en place de nouveaux revêtements,
- en installant des végétaux couvre-sols,
- en ensemençant les chemins avec des variétés concurrentes des adventices.

Tout cela se met en place progressivement. L'efficacité n'est pas immédiate et le temps réservé à l'arrachage manuel est largement augmenté. Nos agents ne peuvent pas entretenir de la même manière les différents secteurs de notre commune. C'est pour cela qu'un plan de gestion différencié a été mis en place. Il fixe les priorités et les pratiques à mettre en place en fonction des caractéristiques de chaque zone.

Cela doit s'accompagner aussi par le changement des mentalités construites au fil du temps. Non les herbes folles ne sont pas sales, non elles ne sont pas des refuges à serpents. Au contraire, prêtez attention au retour des coccinelles et autres insectes auxiliaires qui faciliteront l'entretien de votre jardin et de votre potager. Appréciez la floraison des coquelicots, des bleuets et autres fleurs dont nous avons oublié le nom. ■



LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque année la bibliothèque accueille les élèves de l'école du village, de la maternelle au primaire. Début mars, ce sont les élèves des petites et moyennes sections qui ont été reçus dans les locaux de la bibliothèque : la moitié de la classe empruntait des livres pendant que l'autre moitié participait à une animation encadrée par des bénévoles de la bibliothèque.

Les 17 et 18 mai, la bibliothèque a échangé plus de 300 livres avec la Médiathèque Départementale et parallèlement a enrichi son fonds, depuis le début de cette année, de 120 livres pour près de la moitié en dons généreux de la part de ses lectrices et lecteurs. L'autre moitié (63 livres) a fait l'objet d'achat de livres neufs.

La bibliothèque attire ses lectrices et ses lecteurs par la variété et la qualité de ses documents papier, mais aussi par son offre numérique gratuite (livres numériques, revues à consulter, films à visionner, musique à écouter, autoformation).

Avec 94 inscrits sur 360, la bibliothèque de Mercuriol-Veunes enregistre, avec 26,1 %, le meilleur taux d'inscrits aux ressources numériques sur l'ensemble du réseau de la Drôme.

Pourquoi n'en profiteriez-vous pas ? Renseignez-vous dans votre bibliothèque !

La bibliothèque attache aussi beaucoup d'importance au cadre d'accueil de ses lectrices et lecteurs malgré l'exiguïté des lieux : décor intérieur, mais aussi vitrine rue des fontaines.

CONTACTS
TEL. 04 75 07 47 84
bibliotheque@mercuriol-veaunes.fr

Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque a été choisie par la Médiathèque Départementale pour présenter un spectacle, une exposition ou une démonstration.

Cette année le samedi 13 octobre après-midi, la bibliothèque présentera une démonstration d'imprimante 3D et des ateliers numériques.

La bibliothèque protège les données qu'elle détient, notamment celles qui concernent ses lectrices et lecteurs. Les renseignements collectés lors des inscriptions sont strictement limités au fonctionnement du logiciel. Les lectrices et lecteurs sont donc invités à vérifier les données les concernant en validant leur abonnement annuellement. Le maintien de l'inscription et la conservation des données est tributaire de ce renouvellement annuel. ■

Vous avez un peu de temps libre, **VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES** pour l'activité de la bibliothèque qui vous convient :

- tenue des permanences pour le prêt des livres
- animations avec les écoles
- entretien et classement des ouvrages

RENSEIGNEZ-VOUS À L'ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE.



Ets. CHEVROT *saschevrot@gmail.com*
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie
330 Route des Pins Perrochet
Le Pérou - 26600 Mercuriol-Veunes
04 75 07 40 57

BOISSET
TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics & Canalisations
Depuis 1967
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
☎ : 04.75.07.31.63
🌐 : www.boisset-tp.fr

BOISSET
TRANSPORTS
Tous transports BTP
avec chauffeurs
445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
☎ : 04.75.07.31.63
🌐 : www.boisset-transport.fr

Garage de l'Hermitage
SARL DUFOUR
Route de Romans
1120, chemin de la Burge - Mercuriol-Veunes
(à 2 mn direction Romans
100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
04 75 07 40 38

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES
Stef Faure
Père & fils
Port. 06 85 23 19 92
Tel/Fax. 04 75 07 46 70
Email. step_faure@orange.fr
395, impasse de la ferme
Les Granges
26600 Mercuriol-Veunes

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
MARCHANDISES GÉNÉRALES
Les Malfondières
26600 Mercuriol-Veunes
tél 04 75 07 44 89
fax 04 75 07 42 23
E-Mail osternaud@wanadoo.fr

STADIA
Bureau d'études
TOPOGRAPHIE
PROJETS ET PLANS
AMÉNAGEMENTS VOIRIE
MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD
contact@stadia-be.com
TÉL : 04 75 02 16 38 - 26300 BOURG DE PEAGE

Carrière de Mercuriol
☎ 04 75 08 61 56
MBTP BOSVET
SERFIMROUTE
Matériaux pour entreprises et particuliers. Livraisons.
Matériaux recyclés.
Collecte bois et déblais inertes.
Siège : 200 ZI le Jasmin 73 240 SAINT GENIX SUR GUIERS
SAS au capital de 266 000 € - APE : 0812Z - RCS CHAMBERY B 377 629 589
SIRET : 377 629 589 00039

Le Jardin d'Albina
PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE
Plantes fleuries - Plants de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitiers...
OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85

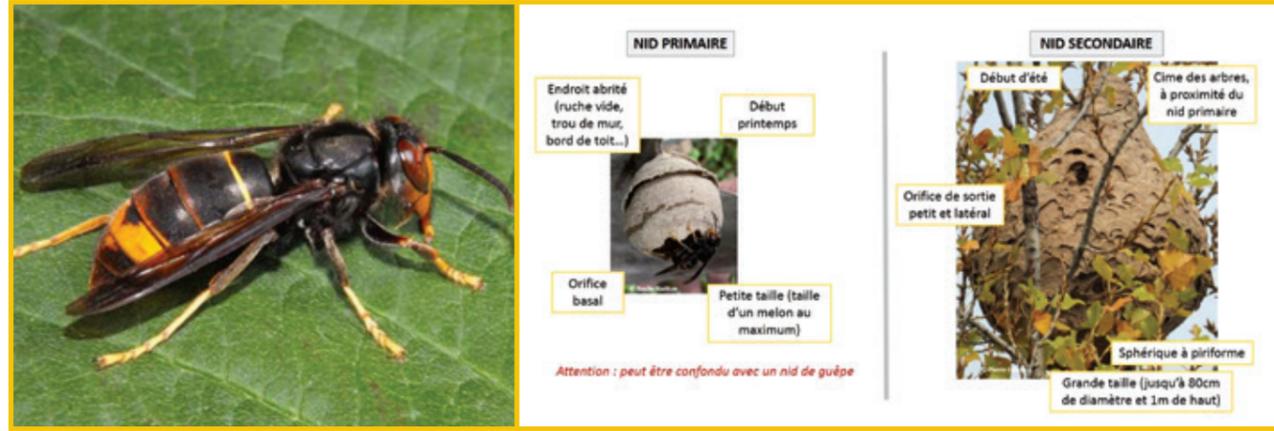


LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par les sections apicoles des Groupements de Défense Sanitaire (GDSA) et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON 26 : 04 75 55 37 89 / alexandre.gauthier@fredon26.fr

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes. En 2017, 90 nids ont été détruits sur le département Drôme.

En 2018, ARCHE Agglo s'engage auprès des GDS 07 et 26 (Groupement de Défense Sanitaire) par le financement de la destruction des nids sur les terrains publics et chez les particuliers (coût moyen : 250 €/nid) afin de limiter la progression du frelon asiatique sur le territoire. ■



STOP AUX LINGETTES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT !

La nouvelle station d'épuration de Veunes est entrée en fonctionnement cette année. Pleinement opérationnelle, elle dispose maintenant d'une capacité adaptée au développement du village et surtout d'une technique plus respectueuse de l'environnement.

Toutefois, nous constatons, toujours (des flyers d'informations avaient été distribués) un comportement inadapté de nos concitoyens qui persistent à jeter des lingettes dans les toilettes, sous prétexte de leur caractère « biodégradable ».

Les services techniques constatent notamment des dysfonctionnements sur les pompes des postes de relevage qui accueillent les eaux usées des habitations. Ces pompes sont indispensables au bon fonctionnement de notre station d'épuration et font l'objet d'un entretien régulier et rigoureux. Malgré ces précautions, nous ne pouvons lutter contre de mauvaises pratiques qui ne sont certes pas intentionnelles mais qui

restent néanmoins problématiques pour notre commune.

Les lingettes sont la cause principale des problèmes constatés. Elles n'ont pas le temps de se décomposer et obstruent les canalisations et pompes de relevage et peuvent provoquer des débordements.

Toutes les lingettes, même labellisées « biodégradables » ou « jetables dans les WC », ne sont pas appropriées à un rejet dans le réseau d'assainissement.

La lingette est considérée comme un déchet solide et il est interdit de la jeter dans le réseau d'assainissement de Veunes et de Mercuriol comme le mentionne l'article R.1331-2 du code de la santé publique.

Soyez éco-citoyen, évitez les lingettes et si vous ne pouvez pas faire autrement, et ne les jetez plus dans les toilettes. ■



CETTE ANNÉE, ENEDIS DÉPLOIE LE NOUVEAU COMPTEUR COMMUNICANT SUR VOTRE COMMUNE

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales. Ce compteur est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations sécurisées à distance et de recevoir des ordres, en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Ce mode de communication est utilisé depuis plus de 50 ans notamment pour les contrats heures creuses / heures pleines.

L'installation dure 30 minutes en moyenne. Aucuns travaux d'aménagement ne sont nécessaires. Son emplacement et sa taille sont similaires à ceux de l'ancien compteur. L'intervention est entièrement gratuite et assurée par un technicien d'une entreprise partenaire. L'installation du nouveau compteur ne modifie pas le contrat d'électricité que le client a souscrit auprès de son fournisseur.

De nombreux avantages :

Les démarches d'emménagement et de déménagement, d'augmentation ou diminution de puissance ou encore de relevé des index des compteurs sont simplifiées et réalisées à distance. Les pannes électriques sont détectées plus rapidement, avec un diagnostic facilité et une intervention plus réactive des équipes d'Enedis.

Grâce au compteur communicant, le client peut plus facilement maîtriser sa consommation par un accès à ses données de consommation électriques sur son espace internet personnel, sécurisé et gratuit.

C'est aussi le moyen de répondre aux nouveaux usages tels que l'auto-consommation, l'intégration des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, éolien, etc.) ou encore le développement des véhicules électriques, avec l'installation de nombreuses bornes de recharge. Le

réseau électrique évolue et s'adapte à ces usages ; le compteur communicant est un élément clef de cette modernisation.

Chaque jour, près de 30 000 compteurs sont installés en France : plus de 12 millions de compteurs communicants ont été déployés chez 18 millions d'habitants.

Ce projet mobilise 5 000 personnes pour la construction des compteurs et 5 000 personnes pour leur installation. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.enedis.fr
 www.compteur-linky.com
 N°vert LINKY 0 800 054 659



HÉMOCHROMATOSE

Première maladie génétique en France, l'hémochromatose liée à une accumulation de fer dans l'organisme est celle dont on parle le moins.

Le dépistage est encore insuffisamment pris en considération et méconnue.

Un français sur 200 risque d'être atteint de cette maladie grave familiale de surcharge liée à une mutation génétique. Véritable empoisonnement de l'organisme par le fer, les signes d'appel sont nombreux : Fatigue, dépression, rhumatismes, troubles cardiaques, diabète sucré, cirrhose du foie, voire cancer.

Une simple prise de sang permet de diagnostiquer l'hyperferritinémie et de la rattacher à l'hémochromatose.

Le traitement est simple : Effectuer des saignées ou déplétions sanguines de façon à ramener la ferritine dans des valeurs normales et permettre d'éviter les complications multiples variées et handicapantes. ■





Séance du 7 FÉVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le 07 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2018
Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BRECHBÜHL Franck, CASO Myriam, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, MICHELAS Sébastien, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, BETTON Daniel pouvoir à BRECHBÜHL Franck, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, PONTON Agnès pouvoir à MICHELAS Sébastien, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, DEBEAUX Laetitia.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2017 est approuvé.

ARCHE AGGLO – MODIFICATION DES STATUTS

La Communauté d'agglomération a approuvé le 20 décembre 2017 la modification de ses statuts.

Ce texte est issu des statuts des trois collectivités fusionnées et a vocation à faire converger les compétences optionnelles et facultatives de chacune d'entre elles dans un pacte statutaire unique.

En application de l'article L. 5211-17 du CGCT, le conseil municipal doit, dans un délai de 3 mois, se prononcer sur cette modification de statuts.

Le Préfet de l'Ardèche entérinera cette modification dès lors que la majorité des Conseils requise à l'article L. 5211-5 sera atteinte.

Le Conseil valide à l'unanimité la modification statutaire d'Arche Agglo.

PLAN LOCAL D'URBANISME – ADAPTATIONS A APPORTER AU PROJET APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération en date du 29/02/2016 prescrivant l'élaboration du P.L.U. et définissant les modalités de concertation en application de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme en vigueur à cette date,

Vu le débat sur les orientations générales du P.A.D.D. au sein du Conseil municipal en date du 20/06/2016,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 13/03/2017 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme,

Vu les remarques émises par les personnes publiques et la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF), consultées sur le projet de PLU arrêté,

Vu le rapport de l'enquête et les conclusions du commissaire-enquêteur, qui émet un avis favorable au projet de PLU avec des réserves,

Considérant la réunion de la commission PLU en date du 10 novembre 2017, qui a analysé les différents avis et remarques et proposé des adaptations au projet de PLU,

Considérant que le projet de PLU justifie des adaptations pour tenir compte des observations formulées par les personnes publiques consultées ou de remarques émises lors de l'enquête publique et pour lever les réserves du commissaire-enquêteur,

Le Conseil avec 26 voix pour et 1 contre (Olivier DUMAS) décide de modifier le projet de P.L.U. suite aux avis des personnes publiques consultées et suite à l'enquête publique. Les modifications principales portent sur les points suivants :

> **Modifications du règlement graphique** pour tenir compte des remarques et réserves des services de l'État, du SCOT, de la Chambre d'agriculture, de remarques émises à l'enquête publique :

- retrait des zones de dangers des canalisations qui ont fait l'objet de servitudes depuis l'arrêt du PLU,
- modification du contenu et ajout de pastilles de recul le long des RD,
- ajout d'une réserve pour la création de digues ARCHE agglo,
- réduction de l'ER4,
- ajout d'un ER pour carrefour RD au village de Veunes,
- secteur de la zone A réduit pour autoriser les bâtiments agricoles sur une parcelle accueillant une cave récemment construite,
- ajout de deux bâtiments pouvant changer de destination,
- suppression de deux bâtiments pouvant changer de destination.

> **Modifications du règlement écrit** pour tenir compte de remarques des services de l'État et/ou de la Chambre d'Agriculture et/ou de la Communauté d'agglomération et/ou de l'avis du Conseil Départemental et/ou du SCOT et/ou de la CDPENAF et/ou de remarques émises à l'enquête publique et permettant de lever une des réserves du commissaire enquêteur et du préfet :

- clarifier les secteurs de la zone A,
- adapter les dispositions relatives aux risques technologiques suite aux demandes de la DREAL,
- compléter la rédaction sur l'application des reculs en dehors des pastilles de recul,
- compléter le règlement de la zone A : en limitant le recul des piscines à 20m au lieu de 30m,
- compléter le règlement de la zone N pour les ouvrages CNR,
- compléter la réglementation de certains points de l'aspect extérieur suite à l'avis de l'ABF et à la réserve du préfet (hauteur en UA, pente des toitures ...).

> **Compléments apportés aux annexes écrites** pour répondre à une remarque des services de l'Etat : actualisation de la liste des servitudes d'utilité publique.

> **Correction du plan des servitudes** suite à la remarque des services de l'Etat.

> **Ajout du plan du réseau d'eaux usées** suite à la remarque des services.

> **Modifications du rapport de présentation pour :**

- tenir compte de remarques services de l'État et/ou de la Chambre d'Agriculture et/ou du SCOT visant à le mettre à jour, le rectifier ou le compléter,
- lever la réserve du préfet en justifiant que les études urbaine et hydraulique confirment la nécessité de maintenir l'emprise de la zone UE et de la réserve pour la noue,

- lever la réserve du commissaire en justifiant de la prise en compte de la problématique ruissellement au sud du village de Mercurol et justifier l'emplacement de la noue en zone A,
- prendre en compte les modifications apportées aux autres pièces du PLU.

> **Précise que les réserves du commissaire enquêteur sur lesquelles il n'a pas été répondu par les modifications précédentes sont également levées :**

- l'inondabilité potentielle de la zone UE n'a pas été confirmé par le service risque de la DDT. Il n'apparaît pas nécessaire à ce stade d'indiquer des prescriptions arbitraires d'hauteur de plancher. Lors de la réalisation des équipements publics toutes les précautions nécessaires seront prises lors du dépôt de permis et de l'aménagement de la zone,
- l'intégration de l'emplacement ER7 de la noue à l'intérieur des zones UE et AU, ne se justifie pas. Ce point a été acté avec les services de l'Etat lors de la réunion du 10/11/17.

PLAN LOCAL D'URBANISME – APPROBATION DU PROJET

Le Conseil avec 26 voix pour et 1 contre (Olivier DUMAS) décide d'approuver le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci sera exécutoire dès que toutes les formalités de publication seront exécutées.

VOIRIE – REPRISE VOIRIE ET DÉLAISSE DU DÉPARTEMENT

Il est souhaitable que la commune reprenne dans le domaine communal la route de Bellevue et ses accotés délaissés du Département et qui ne sont donc plus entretenus.

La route de Bellevue dessert la carrière ROFFAT, le Domaine Michelas et une dizaine d'habitations.

Les frais engendrés par cette rétrocession seront à la charge du Département.

Le Conseil, avec 26 voix pour et 1 abstention (Serge RIOUX) décide d'engager une procédure avec le Département pour le classement de cette voirie et ses accotés délaissés dans la voirie communale.

TRAVERSÉE DE VEAUNES – ACQUISITION DE TERRAIN

Pour la réalisation du projet d'aménagement de la RD 115 dans la traversée du village de Veunes, il est nécessaire de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée A 380 d'une contenance total de 10 ca. La parcelle A 380 est issue de la division cadastrale d'un terrain originellement cadastré A 360.

Monsieur le Maire délégué de la commune déléguée de Veunes propose d'acquiescer ces terrains au prix de 17,50 € le m².

Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire délégué de la commune déléguée de Veunes à entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'acquisition de cette parcelle au prix de 17,50 € le m².

SDED – RACCORDEMENT AU RÉSEAU BT POUR ALIMENTER UNE CONSTRUCTION

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT à partir du poste JUNT.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 43 757,83 €, prise en charge entièrement par le SDED.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver ce projet de renforcement.

ÉCOLES – CONVENTION RELATIVE A LA MUTUALISATION DES FRAIS DE FOURNITURES DE LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE, MEMBRE DU RASED

Les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) contribuent à l'objectif de l'école qui est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun. Les aides spécialisées permettent de remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par le maître. Elles visent également à prévenir leur apparition ou leur persistance chez des élèves dont la fragilité a été repérée.

Le RASED comprend deux spécialisations : un enseignant spécialisé chargé d'aide à dominante pédagogique et/ou rééducative et un psychologue scolaire.

L'éducation nationale prend à sa charge les frais de déplacements entre communes des personnels du RASED. La Mairie de Tain l'Hermitage et la Mairie de Pont de l'Isère prennent en charge les frais de téléphone, de photocopies et le bureau principal. La question d'une répartition plus équitable des charges se pose.

La ville de Tain, en concertation avec l'inspection académique, propose de mutualiser les frais de fournitures de la psychologue scolaire en vue de renouveler le matériel de test psychologique nécessaire aux missions de psychologie scolaire des communes de Beaumont-Monteux, Chanos-Curson, château-neuf-sur-Isère, Crozes-Hermitage, Larnage, Mercurol-Veunes, Pont de l'Isère et Tain l'Hermitage. Le montant de la participation de chaque commune est fixé à 1 € par enfant scolarisé au 1er septembre 2017, soit 271 € pour notre commune.

Le conseil approuve à l'unanimité la convention à intervenir avec la ville de Tain l'Hermitage uniquement pour l'année scolaire 2017-2018.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h25. ■



Séance du 12 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 12 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 mars 2018
Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : DESSITE Alain pouvoir à BRUNET Michel, MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, TROUILLET Vanessa pouvoir à FAURE Christophe, DEBEAUX Laetitia pouvoir à DAUJAN Nicolas, ASTIER Fabrice, CASO Myriam.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 février 2018 est approuvé.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ – ACQUISITION DE TERRAIN

Pour la réalisation du projet d'équipement public « construc-

tion d'une école et d'un collège », il est nécessaire de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée ZN 72 d'une superficie de 11 187 m². Le propriétaire a donné son accord de principe pour vendre ce terrain au prix de 5 € le m².

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain au prix maximum de 5 € le m² et désigne l'étude de Me SORREL, Notaire à Tain l'Hermitage pour établir l'acte à intervenir.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ – ACQUISITION DE TERRAIN

Pour la réalisation du projet d'équipement public « construction d'une école et d'un collège », il est nécessaire de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée ZN 60 d'une superficie de 26 640 m². Le propriétaire a donné son accord de principe pour vendre ce terrain au prix de 5 € le m² et moyennant la prise en charge des frais de démontage et remontage de leur éolienne située sur cette parcelle.

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain au prix maximum de 5 € le m² et prise en charge des frais de démontage et remontage de leur éolienne à hauteur de 4 069,12 € et désigne l'étude de Me ROBERT, Notaire à Tain l'Hermitage pour établir l'acte à intervenir.

INSTITUTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ

L'article L 211-1 du code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) approuvé, d'instituer un droit de préemption sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées sur un plan.

L'article L211-4 du code de l'urbanisme permet à la commune par délibération motivée, de renforcer le droit de préemption c'est-à-dire d'étendre son champ d'application à des biens qui en sont normalement exclus, à savoir :

- l'aliénation d'un ou plusieurs lots constitués soit par un seul local à usage d'habitation, à usage professionnel ou à usage professionnel et d'habitation, soit par un tel local et ses locaux accessoires, soit par un ou plusieurs locaux accessoires d'un tel local, compris dans un bâtiment effectivement soumis, à la date du projet d'aliénation, au régime de la copropriété, soit à la suite du partage total ou partiel d'une société d'attribution, soit depuis dix années au moins dans les cas où la mise en copropriété ne résulte pas d'un tel partage, la date de publication du règlement de copropriété au fichier immobilier constituant le point de départ de ce délai,
- la cession de parts ou d'actions de sociétés visées aux titres II et III de la loi n°71-579 du 16 juillet 1971 d'un local d'habitation, d'un local professionnel ou d'un local mixte et des locaux qui lui sont accessoires,
- l'aliénation d'un immeuble bâti, pendant une période de quatre ans à compter de son achèvement,
- à la cession de la majorité des parts d'une société civile immobilière, lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non, dont la cession serait soumise au droit de préemption. Le présent alinéa ne s'applique pas aux sociétés civiles immobilières constituées exclusivement entre parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Considérant qu'il est nécessaire que la commune de Mercuriol-Veunes puisse poursuivre, en vertu des dispositions du code de l'urbanisme, ses actions ou opérations d'aménagement ayant pour objet de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de réaliser des équipements collectifs,

de lutter contre l'insalubrité, de permettre la restructuration urbaine, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine et les espaces naturels.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire souhaite que le droit de préemption renforcé tel que défini à l'article L211-4 du code de l'urbanisme, soit institué sur l'ensemble des zones urbaines à vocation d'habitat ou concernées par des problématiques d'habitat. Cette volonté permettra à la commune de mener à bien la politique ainsi définie en considération de l'intérêt général de ses habitants.

Le Conseil décide à l'unanimité d'instituer le droit de préemption urbain « renforcé » en application de l'article L211-4 du code de l'urbanisme sur les zones UA, UB, UD, AU, AUo.

STATION D'ÉPURATION – CONVENTION AVEC LE SATESE DRÔME-ARDÈCHE

La convention avec le Département pour le suivi de la station d'épuration de Veunes par le SATESE Drôme-Ardèche (Service d'Assistance Technique aux exploitants de Stations d'Épuration) est arrivée son terme et il est donc nécessaire de la renouveler.

Le Département propose une nouvelle convention d'une durée de 2 ans à compter de l'année 2018 prorogeable 3 fois pour la même durée par tacite reconduction.

Le montant annuel de la participation de la collectivité est établi par application du barème selon la strate de population et le nombre de stations d'épuration visitées par le SATESE. En 2016 et 2017 le coût de ce service s'est élevé à 240 €.

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le renouvellement de la convention d'Assistance technique à l'exploitation des Stations d'Épuration avec le Département de la Drôme.

PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

Un agent titulaire au grade de D'Adjoint technique peut prétendre à un avancement de grade.

De ce fait, M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet pour permettre à cet agent d'être nommé.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet à compter du 1er juin 2018

GYM LOISIRS SANTÉ – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

M. Jean-Marc MAISONNEUVE, habitant de la commune, va participer pour la troisième fois au Marathon des sables du 06 au 16 avril 2018 au Maroc.

Comme pour ces précédentes participations de 2008 et 2011, il soutiendra l'association Gym Loisirs et Santé afin de sensibiliser les personnes à être donneur de sang, plasma, plaquettes et moelle osseuse.

Pour participer à cette aventure, il a besoin de soutien financier.

Le Conseil décide à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association « Gym Loisirs Santé » pour soutenir l'action de M. MAISONNEUVE.

AMICALE BOULES – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'Amicale Boules de Mercuriol-Veunes organise le 40ème anniversaire de l'association le 28 juillet 2018 avec un grand concours de boules et un repas le midi invitant joueurs, amis et connaissances.

L'association demande une aide matérielle et financière à la commune.

Le Conseil décide à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € à l'association « Amicale Boules » pour l'organisation du 40ème anniversaire de l'association.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15. ■



Séance du 28 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 28 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2018

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BERTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, TROUILLET Vanessa, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : GUIBERT Annie pouvoir SANDON Alain, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, CASO Myriam pouvoir à BRUNET Michel, MICHELAS Sébastien.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Une minute de silence est observée en mémoire du lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME et des autres victimes de l'attentat du supermarché de Trèbes (Aude).

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 mars 2018 est approuvé.

M. le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- ARCHE-AGGLO : convention de soutien technique aux communes

- Vidéoprotection : demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Accord à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Les comptes administratifs 2017 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés.

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

excédent de fonctionnement : 629 349,78 €
excédent d'investissement : 499 367,19 €
Vote : 26 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE)

BUDGET ASSAINISSEMENT :

excédent de fonctionnement : 69 085,56 €
déficit d'investissement : 83 398,93 €
Vote pour à l'unanimité

BUDGET MULTISERVICES :

excédent de fonctionnement : 1 657,66 €
excédent d'investissement : 21 181,71 €
Vote pour à l'unanimité

AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2017

Les membres du conseil municipal décident d'affecter les résultats

d'exploitation 2017 ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Solde disponible, affecté comme suit : **629 349,78 €**
- section d'investissement (compte 1068) 500 000,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 129 349,78 €
Vote : 26 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Solde disponible, affecté comme suit : **69 085,56 €**
- section d'investissement (compte 1068) 69 085,56 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 0,00 €
Vote pour à l'unanimité

MULTISERVICES :

Solde disponible, affecté comme suit : **1 657,66 €**
- section d'investissement (compte 1068) 0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 1 657,66 €
Vote pour à l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Le Conseil décide avec 26 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE), le maintien des taux des trois taxes directes locales votés en 2017 pour l'année 2018, ainsi qu'il suit :

Taxe d'Habitation : 5,67 %

Foncier Bâti : 7,67 %

Foncier Non Bâti : 42,97 %

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2017 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement : 1 777 301,03 €
Section d'investissement : 2 242 157,36 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement : 149 304,43 €
Section d'investissement : 342 905,71 €

BUDGET MULTISERVICES :

Section de fonctionnement : 18 186,90 €
Section d'investissement : 32 891,75 €

ARCHE AGGLO – CONVENTION DE SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES

ARCHE Agglo propose d'adhérer à son service de soutien technique aux communes pour la gestion de la voirie et ses dépendances.

Cette gestion comprend deux missions : l'assistante technique et le conseil. Elle donne lieu à rémunération de l'Agglomération de l'ordre de 3% du montant HT des travaux et 600 € de frais d'adhésion.

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce service et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

VIDÉO PROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter auprès des services de l'Etat une subvention aussi élevée que possible au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour financer l'installation de la Vidéoprotection sur le territoire communal.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h45. ■

Séance du 16 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit, le 16 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 mai 2018

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GRANGER Véronique, PONTON Agnès, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, BARRE Sylvie pouvoir à GUIBERT Annie, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, RABEYRIN Robert pouvoir à VERSCHEURE Philippe, RIOUX Serge pouvoir à GIOVANE Caroline, ASTIER Fabrice.

Secrétaire de Séance : Mme DEBEAUX Laetitia

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2018 est approuvé.

M. le Maire propose d'ajouter 1 point à l'ordre du jour : SDED – Raccordement au réseau pour LAFARGE CENTRAL BETON. Accord à l'unanimité.

Eaux de la Veaune – Convention pour le contrôle des poteaux incendie

En application de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011- article 77 et au décret n°2015-235 du 25 février 2015 – Article R-2225-9 « les contrôles techniques sont effectués au titre de la police spéciale de la défense extérieure contre l'incendie sous l'autorité du Maire ».

Depuis le 1er janvier 2018, le SDIS réalise uniquement les reconnaissances opérationnelles consistant essentiellement à une vérification visuelle, telles que définies dans le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Il appartient au Maire d'effectuer, ou de faire effectuer par un tiers, les contrôles techniques des points d'eau incendie et de les transmettre au SDIS selon une périodicité de 3 ans.

Le syndicat des Eaux de la Veaune propose de procéder au contrôle débitmétrique des poteaux incendie connectés au réseau d'eau potable moyennant un coût de 5,00 € HT par poteau incendie. La commune compte à ce jour 50 poteaux incendie.

Le Conseil à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention proposée par les Eaux de la Veaune pour le contrôle débitmétrique des poteaux incendie de la commune.

VIDEOPROTECTION – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Lors de la séance du 28 mars dernier, le conseil a délibéré pour demander auprès de la Préfecture une subvention au titre de la DETR. Le service préfectoral en charge de ce dossier demande que le conseil municipal approuve le plan de financement de l'installation de la vidéoprotection qui est le suivant :

Estimation des dépenses :

Alimentation électrique : 15 080,00 € HT
Fourniture et installation de la vidéoprotection : 92 585,00 € HT
Total en HT : 107 665,00 € HT
Total en TTC : 129 198,00 € TTC

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :
Etat : 25 000,00 €

Réserve parlementaire : 30 000,00 €
Région : 29 950,00 €
Total des aides publiques attendues : 84 950,00 €
Autofinancement :
Fonds propres : 22 715,00 €
Le Conseil approuve à l'unanimité le plan de financement ci-joint.

ARCHE AGGLO – DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN SUR LA ZONE DES FLEURONS

Par délibération en date du 18 mai 2015, la commune de Mercuriol a délégué à Hermitage-Tournois Communauté de Communes l'exercice du droit de préemption urbain sur le périmètre de la zone des Fleurons classée au Plan d'occupation des sols et au plan d'aménagement de zone. Cette zone est reconnue d'intérêt communautaire.

La Commune de Mercuriol-Veaunes ayant approuvé un nouveau document d'urbanisme (P.L.U.) et instaurée un droit de préemption urbain renforcé, il est nécessaire de déléguer à la nouvelle structure intercommunale « ARCHE Agglo » le droit de préemption urbain sur le périmètre de la zone des Fleurons. Le Conseil décide, à l'unanimité, de déléguer à ARCHE Agglo le droit de préemption urbain sur le périmètre de la zone des Fleurons.

PATRIMOINE DE LA TOUR – DEMANDE DE SUBVENTION

La commune a pour projet d'aménager les escaliers menant à la Tour de Mercuriol, ceux-ci étant très dégradés. Il s'agirait de refaire entièrement les escaliers en y ajoutant un éclairage par balisage et de procéder dans le même temps à la réfection de la couverture des remparts du côté desdits escaliers.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élèverait à **72 878,80 € HT**
Aménagement des escaliers : 44 375,80 € HT
Eclairage : 14 308,00 € HT
Réfection de la couverture des remparts : 14 195,00 € HT

Le Conseil approuve à l'unanimité ce projet d'aménagement des escaliers menant à la Tour et sollicite auprès du Département, service du Patrimoine, une subvention aussi élevée que possible.

JURY D'ASSISES 2019

L'arrêté préfectoral du 03 avril 2018 fixe à 2 le nombre de jurés appelés à constituer la liste annuelle du jury d'assises pour la commune de Mercuriol-Veaunes (388 pour le Département).

La Préfecture demande de procéder au tirage au sort de 6 personnes soit le triple du nombre fixé dans son arrêté.

Sont tirés au sort : Mme DAVY Simonne, Mme GAGNOL Jessica, Mme LAFOND Marine, Mme TAUSSAC Ludivine, M. GRIGNON Jacques, M. BLACHIER Daniel

SDED – RACCORDEMENT TARIF JAUNE AU FORFAIT

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de LAFARGE CENTRAL BETON à partir du poste MULE BLANCHE.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 17 064,33 €.

Cette dépense serait prise en charge par le SDED à hauteur de 13 396,17 € et par la Mairie à hauteur de 3 668,16 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h10. ■

Domaine Gilles Robin

Espace dégustation et vente

04 75 08 43 28
06 80 01 28 05

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP

TERREASSÈMENT - VITO - MACONNERIE

Pierre-Damien RIOU

Quartier Firmy
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. +33(0)6 80 32 45 95
riou.tp@orange.fr

Pierre Bati - Déco

PIERRE CHALAYE
MERCUROL-VEAUNES

PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26

Boulangerie Cérie Gagnol

Tél: 04.75.06.25.26

Fermé le mardi

2 place de la République
26600 Mercuriol-Veaunes

SN COMPTOIR RHODANNIEN

ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60

Pauline
des morceaux de nature.

CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS

BigMat

OUVERT AUX PARTICULIERS

MATÉRIAUX
04 75 07 81 30

MENUISERIE
04 75 07 81 39

CARRELAGE
SANITAIRE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR
04 75 07 81 32

ZA les Rousselles 26600 Mercuriol - Veaunes

MENUISERIE BOIS PVC

Agencement, escalier, parquet

SARL Ets MANDON

Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

Saint-Clément
695 route de Chantemerle • 26600 Mercuriol-Veaunes

Auberge paysanne

LA TERRINE

Produits de la ferme

samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche

Tél. 04 75 07 44 20

En semaine sur commande

LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES

Il est prudent de réserver

www.laterrine.fr

Michelas St Jemms

**HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue Les Chassis - 26600 Mercuriol-Veaunes
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

POMPES FUNEBRES

Pascal LECLERC

POMPES FUNÈBRES SUCHIER
ENTREPRISE INDÉPENDANTE

Accès handicapés
Salon de recueillement
climatisé

04 69 24 12 66

24h/24
7j/7

Les Lots,
225, chemin de la Gravière
26600 MERCUROL-VEAUNES
pfsuchier@orange.fr
www.pompesfunebressuchier.com



LE FOOTBALL CLUB HERMITAGE

Une nouvelle saison vient de se terminer pour le Football Club Hermitage. Du côté des équipes séniors, la saison a été compliquée pour l'équipe première et l'équipe féminine. Pour l'équipe réserve, elle a un petit goût d'inachevé. La saison prochaine, Rémy MEY prendra la tête du groupe séniors.

Chez les jeunes par contre, les résultats et la progression observée sont une nouvelle fois encourageants. Prouvant ainsi la qualité du travail effectué par l'équipe dirigeante et les éducateurs depuis quelques années.

A noter notamment, la 1ère place des U11 au tournoi de Colombier/Saint-Barth, la 2ème place des U13 lors de la 1ère phase ou encore la très belle saison des U17A qui échouent de peu pour une montée à l'étage supérieur.

La saison s'est clôturée le dimanche 24 juin, sous un très beau soleil, avec la "Journée club".

Le FC Hermitage recherche également des bénévoles dirigeants et éducateurs pour l'encadrement de ses équipes jeunes ou pour aider lors de l'organisation de manifestation. ■



Prochain rendez-vous : samedi 15 septembre à Beaumont-Monteux pour un tournoi de pétanque.

AMICALE BOULES



L'année 2018 a commencé par le repas annuel sociétaires et conjoints du 10 mars 2018, comprenant 71 personnes. Les élus du secteur, M. Michel BRUNET, M. Alain SANDON, Mr Hervé CHABOUD, ont répondu présents à notre invitation. Les convives ont apprécié le cadeau offert par l'amicale. Le 23 mars 2018, malgré le froid, notre concours sociétaires s'est déroulé avec 36 joueurs qui ont apprécié en fin de journée, le repas chaud, confectionné par nos boulistes bénévoles.

Le 13 Avril 2018, c'est 55 joueurs qui sont venus participer au challenge MARIUSSE. Bonne participation des sociétés extérieures, malgré un temps incertain.

Le 17 mai 2018, notre concours vétérans, challenge ROFFAT, a été un grand succès. Avec les 34 quadrettes, venues du Nord Drôme, d'Isère, d'Ardèche, Drôme Sud et du secteur, tous les jeux étaient occupés. Le repas a été entièrement géré par nos cuisiniers, et c'est une équipe de vingt bénévoles qui ont évolué tout au long de la journée.

Le local buvette a été amélioré par un plexiglas posé sur le grillage, protégeant le bar de la pluie.

Cette année aux différents Éliminatoires et Fédéraux, notre société a été bien représentée :

Éliminatoires simple le 21 avril, Paul MARIUSSE (éliminé à la partie qualificative), Michel VIAL (éliminé au barrage)

Fem'Point le 28 avril : Lydie PLEYNET, Martine CONSTANTIN, Francette TRACOL (1ère participation à cette compétition)

Éliminatoires vétérans le 24 mai : Aziz EL HADJ, Bernard PLEYNET, Michel VIAL, Jean Paul BILLON, Francette TRACOL. Equipe gagnante, admise au fédéral le 07 juin, et éliminée à la partie qualificative.

Éliminatoires doubles le 5 mai : Aziz EL-HADJ, Jean-Paul BILLON, éliminés à la partie qualificative.

Fédéral Double Féminin le 2 juin : Martine CONSTANTIN, Francette TRACOL, Sonia GRANGE, éliminées au barrage. ■

40ÈME ANNIVERSAIRE

Ce 28 juillet 2018 l'Amicale a fêté son 40ème anniversaire :

- 24 équipes – 96 joueurs
- 16 joueurs supplémentaires
- 46 personnes extérieures
- 30 bénévoles

C'est grâce aux nombreux sponsors, à la municipalité et au Conseil Départemental pour leurs aides financières et matérielles, que s'est déroulé cette manifestation.

Les premiers organisateurs se sont levés de bonne heure pour installer dès 6h du matin la brocante associée au concours.

Suivis par l'équipe du concours, table de marque, buvettes, etc...

Depuis le jeudi tous se sont affairés, entre décoration, courses, confection des repas, traçage des jeux.

16 exposants à la brocante qui malheureusement a dû s'interrompre sous une grosse averse, dès 11H.

Les joueurs, munis de leur casquette à l'effigie de Mercuriol-Veunes offerte à l'occasion de cet événement, ont continué malgré la pluie, leur première partie du matin.

Pour le repas, l'Espace Eden revêtu de ses plus beaux atours, 24 tables rondes habillées de nappes turquoises, décorées de rose et bougie, attendait les convives qui se sont régalés d'un repas digne d'un « mariage » d'après les rumeurs.

L'après midi, l'orage étant passé, les joueurs ont repris le chemin des terrains pour disputer les deux autres parties et les finales.

- Résultats :
- Petite finale :
 - Lhorme Henri / Epinouze avec 13 points
 - Barou / St Cyr les Annonay avec 7 points
 - Grande finale :
 - Périolat / Valence avec 13 points
 - Duclaut / Chateauneuf-sur-Isère avec 6 points

Réussite totale pour cette journée. Mercuriol-Veunes a été mis à l'honneur non seulement par les boulistes mais aussi par un nombreux public venu participer à cet événement. ■



Quel que soit votre âge, l'amicale boule est heureuse de vous accueillir, les mardis et vendredis de 13h30 à 18h, au bouldrome, pour partager de bons moments de détente et vous faire connaître notre sport : la boule Lyonnaise.

LES AMIS DE LA TOUR

INAUGURATION DES VITRAUX DE LA CHAPELLE

Il y avait beaucoup de monde samedi 28 avril 2018 à la Chapelle Saint Pierre de Marnas pour admirer les magnifiques vitraux dont elle est désormais parée. Grâce aux recherches effectuées par Alain JUNIQUE, nous savons que sa construction remonte à la fin du Xème - début du XIème siècle. Et elle fut oubliée ! Une végétation très dense couvrait ses ruines, à moitié enterrées.

En 1998, sous l'impulsion d'Émile PONSONNET le défi de sa restauration est lancé, menée à bien avec le concours de la commune par les Amis de la Tour sous la conduite de Dominique BLAISE. La chapelle a été inaugurée en 2008 et son millénaire fêté en septembre 2015. C'est à la suite de cela que le projet de vitraux a germé.

Les relations amicales nouées entre les Amis de la Tour et un groupe de vitraillistes de Theizé en Beaujolais animés par Daniel MOTTET, ont permis cette magnifique réalisation. Parmi plusieurs projets, les thèmes de la paix et du patrimoine local ont été retenus. Les 5 vitraux, créés et posés bénévolement par les artistes vitraillistes embellissent désormais l'édifice.

A cette occasion, la chapelle accueillait une exposition d'aquarelles de Mesdames Roseline CARDOT et Suzon MEYER et d'œuvres en vitrail de Josiane BONNEFOY.

Michel BRUNET, Maire de Mercuriol Veunes a alors remercié et félicité les Amis de la Tour, soulignant le partenariat et le climat de confiance entre la commune et l'association qui a permis une valorisation exemplaire du patrimoine. Les vitraillistes se sont vus remettre la médaille de la Commune et une cuvée de Crozes, « La Grâce ». De leur côté les Amis de la Tour ont remis à chacun l'écu du millénaire de la Chapelle (gravé par Claude CARDOT) et une corbeille de produits du terroir symbolisés sur un des vitraux.

Tout cela sous les chaleureux applaudissements de la foule émerveillée par toute cette histoire et la beauté des lieux.

LA MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE

Les échanges se poursuivent avec les marcheurs de l'UNRPA Grappe Dorée, du Foyer Rural et du Télégraphe de Veunes pour la préparation de la signalétique des futurs chemins du patrimoine, mais aussi avec la commune sur la réfection des escaliers de la Tour qui doit démarrer dans les prochaines semaines.

Les Amis de la Tour ont aussi participé le 6 mars à une présentation de la carte interactive du patrimoine par la Direction de la Conservation du Patrimoine de la Drôme et ont commencé à présenter les richesses de la commune (cartepatrimoine.ladrome.fr). L'association a aussi adhéré le 10 mars au collectif des associations du patrimoine 26-07, ce qui permettra de mettre en valeur ses réalisations et de bénéficier des expériences d'autres passionnés du patrimoine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 8 avril avec élection du conseil d'administration, suivie de celle du bureau. Coprésidents : Alain CHOSSON et Alain JUNIQUE, Vices-présidents : Christian PAILHAREY (coordination des chantiers) et Jean-Michel PEYRACHE (coordination des animations), Secrétaire : Josette CHALAYE, secrétaire adjointe : Élisabeth MAURIN, Trésorière : Sylvette CHALAYE, trésorier adjoint : Frédéric ARNAUDON, membre du bureau, lien avec MVA : Sylvie PAILHAREY. Les autres membres du CA : Louis BOURDIN, Albert CHEVROT, Marcel PASCAL, Marie-France RIOUX.

16 JUIN : 6ÈME FÊTE DU FOUR ET DU PAIN

C'est devenu un rendez-vous annuel familial et festif autour du four « bannaret » ou encore four banal, reconstruit par les Amis de la Tour au cœur du village. Cette 6ème édition a été l'occasion de fêter les 20 ans de l'association... et les natifs des « années en 8 » de Mercuriol-Veunes.

Le matin cuisson du pain par les amis boulangers retraités, une fournée pour le « Fournil de la Tour » de Jessica et André GAGNOL qui l'on vendue sur place et une fournée pour le repas.

Toute la journée, animations gratuites : tour du village en calèche pour petits et grands, stands des associations Les Amis de la Tour, du Télégraphe de Veunes, du patrimoine de Chantemerle, présentant leurs activités. L'après-midi, démonstration de leur métier par les boulangers et fabrication de sacristains et autres réjouissances des papilles. ■



Démonstration du vols de faucons par le fauconnier Bruno HABAUZIT



Fête du four : le repas de midi cuit au four a réuni près de 200 convives



Pour participer à l'entretien et à la promotion du patrimoine et soutenir l'action de l'association : lesamisdelatour.mercurol@gmail.com

FOYER RURAL



Cette année encore, le Foyer Rural de Mercuriol aura réussi sa mission en participant activement au dynamisme sportif et culturel de la commune.

Ainsi, ce sont plus de 450 adhérents qui exercent régulièrement une ou plusieurs activités les soirs de semaine parmi le Badminton, la Marche nordique, le Combiné multisports, la Gymnastique, le Step, le Tennis, les Travaux d'aiguilles ou encore le Théâtre. Petits et Grands y trouvent leur compte et font de ces activités quotidiennes un succès. Nous espérons pouvoir vous proposer toutes ces activités l'année prochaine.

Malheureusement, cette année signifie également l'arrêt de deux activités :

- Les Majorettes tout d'abord, les mamans bénévoles ne pouvant plus assurer les séances pour raisons personnelles. Toute l'équipe du Foyer Rural tient une nouvelle fois à les remercier pour le temps et l'énergie passés au bon déroulement de l'activité durant toutes ces années.
- Le Kinball ensuite. Débuté, un an auparavant, cette activité originale et atypique ne sera pas parvenue à trouver son public.

Le Foyer Rural, c'est également des animations tout le long de l'année.

Ainsi, le dimanche 29 Octobre, pour la seconde année, nous avons proposé une journée « Kids party » où une centaine d'enfants ont profités de structures gonflables, jeux d'adresses et de réflexion mis à leur disposition dans un gymnase Marcel BANC transformé pour l'occasion. Malgré une affluence en baisse par rapport à la précédente édition, cette journée reste une réussite.

Après les petits, vient le tour des grands... Nous avons eu le plaisir de recevoir la troupe des ateliers d'Orsole le vendredi 17 Novembre à la salle des fêtes de Veunes. Devant une salle comble et un public ravi ayant bravé le mauvais temps, il nous a été présenté avec succès une représentation de leur dernière pièce : « la névrose de l'orpheline ».



" JE LANCE UN APPEL À CANDIDATURE POUR QUE PERDURENT DEMAIN DES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS QUE PLUSIEURS CENTAINES D'ADHÉRENTS AURAIENT PEINE À VOIR DISPARAÎTRE "



En début d'année 2018, le samedi 21 Janvier, l'association a proposé sa traditionnelle « Bourse aux livres, cd et dvd » à la salle Hermitage. Les années passent, mais l'affluence ne faiblit pas.

Puis, nous avons enchaîné le samedi 03 Mars par un spectacle humoristique à l'espace Eden avec la réception des « Glandeurs Nature ». Un spectacle hilarant fortement apprécié du public, et un duo d'humoristes aussi sympathiques que drôles.

Après une scolarité longue et calme, au fond de la classe près du chauffage, Néné et Bichoko développent un étonnant « savoir rien faire ». Mais malgré tous leurs non efforts, il leur arrive le pire pour des Glandeurs... trouver du boulot !

Ils sont en effet embauchés dans un théâtre. Eux qui se prennent pour des comédiens hors pair et qui rêvent du haut de l'affiche se retrouvent... à « faire » le ménage.

Pas de repos pour les braves... Une manifestation en chasse une autre !

Ainsi, le Foyer Rural a proposé le Carnaval en date du samedi 11 Mars, où petits et grands ont défilés dans les rues du village, sous l'œil bienveillant de mascottes. Après Minie et Mickey l'année dernière, ce sont Daisy et Donald qui sont venus accompagner une quarantaine d'enfants avant de se retrouver à la salle Hermitage pour un goûter offert par les bénévoles de l'association.

Enfin, nous avons terminé l'année par la représentation du spectacle de l'activité théâtre à la salle des fêtes de Veunes le vendredi 22 Juin, où le public, venu en nombre, a pu admirer le travail de toute une année de nos jeunes artistes en herbe.

Une fois n'est pas coutume, c'est en mon nom personnel que je souhaite terminer cet article. Car aujourd'hui, je passe la main, avec la satisfaction d'avoir contribué à ma manière à promouvoir la vie associative, festive, culturelle et autre de Mercuriol-Veunes. Alors, je lance un appel à candidature pour que perdurent demain des activités et manifestations que plusieurs centaines d'adhérents (dont j'étais) auraient peine à voir disparaître. Je compte sur vous ! ■

Émilie GOUÉ



BASKET CLUB MERCUROL CHANOS CURSON



UNE SAISON PALPITANTE... QUI SE TERMINE PAR LE MAINTIEN !

Les Mercurolais ont découvert les exigences de la Pré-nationale. L'objectif de la saison était le maintien soit terminer au maximum 10^{ème} pour ne pas être dépendant des montées et descentes de la Nationale 3. Malheureusement, c'est à la 11^{ème} place qu'ils terminent... Mais avec un coup de pouce du destin (Maintien de Montélimar en N3) une place se libère en Pré-nationale et en tant que 1^{er} repêchable, Mercurol conserve sa place ! Un maintien qui vient récompenser l'investissement du groupe et d'un club, un maintien historique qui va nécessiter une préparation physique dès le 23 juillet pour le groupe qui connaît quelques départs mais l'arrivée en masse des jeunes du club qui vont envahir les seniors 1 et 2. Un défi que va relever Johan BAYLE et son assistant Thomas BERTRAND.

TOURNOI 3X3

"Le basket 3x3" se développe depuis plusieurs années et devient sport olympique pour les jeux de Tokyo en 2020. Le Basket Club Mercurol Chanos-Curson a organisé le sien le dimanche 17 Juin 2018 de 10h00 à 16h00, 15 d'équipes étaient au rendez-vous, le tournoi étant qualificatif, les vainqueurs se sont qualifiés au Tournoi central de Tarare (69) qui s'est déroulé le samedi 07 juillet 2018."

THÉÂTRE Le 12 janvier 2019 – espace Eden

Au lendemain de son enterrement de vie de garçon, Stan ne se souvient plus de rien.

Il se réveille avec une migraine, une gueule de bois, et... une femme dans son lit !

Ca ne serait pas un problème si Elise, la future mariée, n'avait pas décidé de débarquer avec Marie-Carmen, sa mère, pour faire les présentations.

Pour Stan, la journée de l'enfer commence, car Marie-Carmen a un caractère bien trempé et elle est décidée à tester son futur gendre. Elle va tout faire pour le pousser à bout !

Avec l'aide de son meilleur ami Nico, et la coopération de Sofia, la jeune avocate découverte dans son lit, Stan va tenter de sauver la situation. Mais il n'est pas le seul à avoir quelque chose à cacher...

Attention, cette comédie haute en couleurs n'est pas du tout ce que vous croyez !!

PIERRE COLDEPIN

Pierre COLDEPIN, ancien président du BCMCC nous a quittés... trop vite.

Pierre a débuté le basket en tant que joueur à l'UGAP en 1971, puis au BCMCC de 1982 à 1992, avant de se lancer dans une carrière de dirigeant. Elu au Comité Drôme-Ardèche en 1992, il occupe d'abord la fonction de trésorier, puis assure la présidence de 1996 à 2008.

Le BCMCC présente toutes ses condoléances à Virginie, son épouse et à Renaud, Guillaume, Emy, Fiona et Kévin, ses enfants.

FINALES

Cette saison, ce sont 4 équipes jeunes qui ont accédées aux finales, dont une finale historique entre les 2 équipes U15 filles du BCMCC

- U15 F1 contre U15 F2 Perdu 44/46, les U15 F2 Championne 1^{ère} série
- U17 M2 contre Privas Gagné 87/59 et Champion 1^{ère} série
- U20 M contre Montélimar Perdu 67 à 92

OBE

Cette année, le Basket Club Mercurol Chanos-Curson s'est ouvert au milieu scolaire.

L'Opération Basket Ecole (OBE) est une initiative lancée par la Fédération Française de Basket-Ball afin de permettre aux écoles de découvrir l'activité basket-ball. Sous la houlette de Dominique LASTES et Florian SERAFINI, environ 150 enfants ont pu participés à des cycles autour de cette pratique BASKETBALL.

Des cycles très appréciés aux yeux des enseignants et des élèves.

Une expérience intéressante et novatrice, à reformuler l'année prochaine.

MEJANNES LE CLAP

Le club a organisé son traditionnel rendez-vous annuel sur le site d'Espace Gard Découvertes à Méjannes le Clap. Une fois sur place, un accueil chaleureux et convivial nous attendait. Pour cette édition 36 adolescents de 14 à 18 ans, filles et garçons ont été sollicités pour un stage allant du 31 mars au 02 avril 2018. Le camp 2018 était organisé par Florian SERAFINI, épaulé à merveille par Maé ESPIE GUILLON, Kévin MAISONNEUVE, Karim JOUMADI, Ben Azzouz DJABALLAH et Thomas BERTRAND.

Au programme de ces 3 jours beaucoup de contenus basket mais également une après-midi réservée à la découverte d'un sport de pleine nature (CANOE KAYAK ou ESCALADE) ainsi que des moments conviviaux autour d'autres pratiques sportives, de discussions et/ou d'animations. Le travail basket était autour des fondamentaux offensifs et défensifs à base d'un travail de 1 contre 1.

Le tout ponctué par un travail d'adresse et de matchs. Ces matchs ont donné droit à des moments inoubliables et de haute volée.

Ce type d'évènement est un créateur de liens entre les adolescents, entre les encadrants, mais également entre les adolescents et les encadrants. ■



Photo dans l'ordre de gauche à droite et de haut en bas :

- U15 Féminines 2, Championne 1^{ère} série
- U15 Féminines 1, Vice-championne 1^{ère} série
- U17 Masculins, Vice-champion Elite Région
- U20 Masculins- Vice-champion Drôme-Ardèche
- Seniors féminines 1
- Seniors masculins 1

LE TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES :

Après un début d'année 2018 bien chargé pour les manifestations et animations du télégraphe de Veaunes l'été a permis un temps de pause pour les équipes de bénévoles. Pour cette rentrée de septembre, toute l'équipe vous a concocté un programme de fin d'année à la hauteur !! Randonnées, voyage à la journée pour découvrir la grande Chartreuse (6 octobre), le loto, le repas de la saint Sylvestre, festival du conte seront bien sûr au rendez-vous. Suivez notre activité sur l'agenda municipal disponible sur le site internet de la commune.

Les initiatives du début d'année ont également remporté un grand succès et les deux séances de danse en ligne par semaine reprendront de plus belle dès la rentrée ! La fête des voisins a également été un succès qui a permis de belles rencontres. (PHOTO Fête des voisins)

Pour que les animations du village correspondent au plus grand nombre nous avons toujours besoin de nouvelles têtes et nous vous convions à notre assemblée générale du 12 octobre à 19h00 en salle des fêtes de Veaunes ! ■



Début 2018, l'équipe du comité des Fêtes de Mercuriol-Veunes Animations (MVA) a pris un tournant avec le changement de présidence.

En effet, après 3 ans à la tête de l'association, Patrick PICAUT a fait le choix de se retirer du poste de Président.

Patrick ne s'est pas ménagé pendant toutes ces années, et nous lui souhaitons aujourd'hui une bonne continuation dans ses projets futurs et nous le remercions pour toutes les belles choses qu'il a apportées à notre association.

C'est Malorie BUFFAT (jusqu'à-là secrétaire de l'association) qui a pris le poste de Présidente, épaulée du Vice-Président Xavier LE HESRAN, et de la nouvelle secrétaire Caroline LEGER, aidée de Robert RABEYRIN, secrétaire adjoint. C'est avec plaisir que nous accueillons également notre nouvelle trésorière, Sylvie BARRE.

Bien entendu nous n'oublions pas nos membres actifs, toujours présents pour échanger idées et expériences, et nous prêter mains fortes lors des manifestations. Nous les remercions très chaleureusement.

L'équipe a fait le choix d'organiser cette année, un concours de pétanque en date du 24 juin. Nous avons besoin de dynamisme, de nouvelles idées, et nous essayons de trouver des animations qui pourraient se rajouter à notre manifestation habituelle, la Fête du Vin Blanc. Des projets supplémentaires sont en cogitation, nous vous informerons dès que possible des manifestations à venir.

Pour 2018, les 3 jours de la Fête du Vin Blanc sont fixés les 2,



3 et 4 Novembre. Présence de l'orchestre philharmonique le vendredi soir, samedi manifestations restant à définir, et dimanche, traditionnelle journée qui commencera par la messe, suivie de la dégustation de bugnes préparées avec soin par nos aînés et accompagnées de vin blanc, devant la mairie.

L'après-midi, nous espérons la foule des grands jours pour faire la fête et admirer les chars des associations qui s'investissent pour vous présenter notre corso fleuri.

Cette année le thème du corso est libre, et plusieurs associations nous ont déjà fait part de leurs présences.

Nous pourrions compter une nouvelle fois sur la présence des associations du village fidèles à la Fête du Vin Blanc : Les Amis de la Tour, le Basket, Farandole, Familles Rurales, la Municipalité, les Gais Lurons et nous espérons le retour du Télégraphe de Veunes.

Les associations qui le souhaitent, peuvent encore nous rejoindre et seront les bienvenues.

Nous vous rappelons aussi que notre association regroupe des bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir. Alors n'hésitez plus, contactez-nous. ■

Contact : Malorie BUFFAT – 06 71 24 59 06 - mva26.president@gmail.com - www.mercuriol-veunes-animations.fr

ACCA MERCUROL

La saison 2017/2018 s'est clôturée par l'assemblée générale du 27 mai 2018. Dans l'ensemble une bonne année sans désagréments, avec la remise d'un diplôme d'honneur et une médaille par la fédération des chasseurs à notre ancien président Jacky MARGIER pour 30 années de bons et loyaux services envers l'ACCA.

La prochaine saison débutera le 9 septembre.



La société a fait l'acquisition de 15 miradors supplémentaires portant le nombre de ceux-ci à 26 afin d'offrir une meilleure sécurité à tous les usagers de la nature.

Les chasseurs vont aussi tenter la réintroduction du faisans dit s « obscurs » (photo en médaillon) ne seront pas chassés.

Les deux premiers samedi après l'ouverture seront consacrés à « maitre renard », auteur de biens des désagréments au printemps derniers.

Sur ce, je souhaite à tous chasseurs et non chasseurs une bonne et tranquille fin d'année 2018. ■

Le président Joël GERVOIS



LA GRAPPE DORÉE

Bonjour à tous, l'année 2018 a commencé par le tirage des rois le 4 janvier, 71 personnes y ont participées.

Notre assemblée générale s'est tenue le 14 janvier. 118 adhérents étaient présents. Le repas a été apprécié ainsi que le spectacle du chanteur. Notre journée s'est terminée en dansant.

Au mois de mars, nous avons eu notre repas « grenouilles » à la table de Jean-Jacques à Saint Donat. 52 personnes se sont régalées. Merci à tous ceux qui ont participé aux covoiturages.

Le 28 avril, 28 personnes sont allées au lycée hôtelier pour la semaine bleue.

Le 24 mai, pour fêter les anniversaires nous étions 84.

Pour les 85 ans – LARIVIERE Paulette, LOMBARD Emile et BILLON Julia.

Pour les 80 ans – BETTON André, ROBIN Maryse, RIOUFOL Juliette, FONFREDE Raymond, CHOMET Liliane, FOUREYS Suzanne, GAUCHIER Régine, LOMBARD Hélène et ANDRE Jany.

Notre voyage annuel s'est déroulé en Italie aux Cinq Terre du 1 au 7 juin. 21 personnes se sont retrouvées pour des randonnées dans un lieu superbe, plein de paysages magnifiques. Mais il a fallu mériter ces paysages car dans la semaine nous avons monté et descendu pas moins de 5000 marches.

Le pique-nique du 13 juin a réuni 60 adhérents. Nous avions prévu d'aller à Laveyron mais le temps couvert et froid nous a obligé de changer nos plans. Nous nous sommes repliés à la salle Marcel BANC.



Toutes personnes intéressées par nos activités peuvent nous rejoindre en contactant le 06 70 88 18 41.

POUR LES PROCHAINS (EN PLUS DES ÉVÈNEMENTS DE L'AGENDA) :

- Le 20 septembre, un voyage d'une journée en Camargue, à la manade Albert CHAPPELLE à Saint Martin de Crau.
- Trois groupes de marche se retrouvent tous les mardis à 13h15 pour de belles randonnées.
- Tous les jeudis après midi à la salle Hermitage se réunissent les joueurs de cartes et de jeux de sociétés.

Un goûter est offert à chaque adhérent. Merci aux Amis de la Tour de nous avoir offert deux pognes à l'issue de la fête du four pour notre goûter du 21 juin.

La présidence de la Grappe Dorée m'apporte beaucoup de plaisir. Il y a du travail mais il est partagé entre tous les membres du conseil d'administration. Nous nous sommes organisés en commissions et chacun de nous à un rôle important à jouer au sein de la Grappe Dorée. Notre rôle est de garder un lien social à tous nos adhérents. ■

La présidente, Marie-France RIOUX



FARANDOLE « SOU DES ÉCOLES MERCUROL VILLAGE »

Les bénévoles de l'association FARANDOLE « Sou des écoles Mercuriol-Veunes Village » s'activent tout au long de l'année dans différentes actions, pour recueillir les fonds nécessaires au financement des sorties, projets culturels et pédagogiques que les enseignants proposent à nos enfants, ainsi que l'achat de matériels, jeux et temps forts qui ponctuent la scolarité des écoliers (arbre de Noël, kermesse...).

VOICI LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS LE DERNIER BULLETIN DE JANVIER :

Photo de Classe : Comme chaque année, nous avons géré les photos de classe dans l'école fin avril.

La « petite équipe » a encore réalisé la prouesse de photographier plus de 200 enfants en moins de 3h (Photo de classe, portrait individuel, portrait fratrie...).

Vente de Pizza : À l'issue du spectacle de chants des enfants le 26 juin à l'Espace EDEN, nous avons proposé aux parents une vente de pizza en collaboration avec « Pizza Marcou ». À l'issue du spectacle, chaque famille a pu repartir avec ses pizzas.

MANIFESTATIONS :

LOTO : Fin janvier, nous avons réalisé notre traditionnel LOTO le 21 janvier à l'Espace EDEN.

Dans une bonne ambiance, nous avons eu de nombreux gagnants. La partie « enfants » et la partie « belge » ont eu un grand succès.

Spectacle pour enfants : Le Dimanche 27 Mai, nous avons transformé l'espace EDEN pour accueillir Poup's.

Poup's c'est notre clown, qui vient d'un monde plein de finesse et de légèreté où les objets qu'il manipule semblent flotter dans l'air. Petits et grands ont apprécié son numéro de dressage, ses maladroites feintes et sa dextérité hors pair de jongleur.

Fête de l'école : Nous avons clôturé cette année avec notre traditionnelle Kermesse le 29 Juin dans l'école avec les jeux en bois,

structures gonflables, babyfoot et bien d'autres surprises. Après ces moments de jeux, un repas dansant a été proposé.

Comme chaque année, les plus grands partiront au collège. Nous recherchons donc de nouveaux membres pour remplacer les futurs départs des papas ou mamans de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée générale fin septembre !



Contact : Facebook : <https://www.facebook.com/Farandole.Mercuriol>. Mail : farandole.mercuriol@yahoo.fr
Téléphone : 06.12.93.81.83 (président)

ARC EN CIEL, YOGA RELAXATION

Que vous soyez en activité professionnelle ou en retraite, accordez vous un temps de ressourcement.

Des mouvements simples alliés à la RESPIRATION pratiqués en douceur pour progressivement aller vers des postures toujours dans le respect de soi. Chacun progresse à son rythme avec ses capacités du moment.

Les conditions de vie moderne (vie trépidante où nos journées sont bien remplies, travail avec beaucoup de pression, d'exigence, le devenir des enfants ...) mais aussi le corps qui se transforme au fil du temps et amènent des douleurs articulaires, musculaires. La respiration devient plus courte, nous sommes suspendus avec trop de pensées dans la tête. Tout ceci crée de nombreux déséquilibres (anxiété, nervosité, mal de dos, sommeil perturbé ...)

Il est important est de retrouver une respiration calme et profonde et un corps détendu, relâché pour conserver l'équilibre du corps et de l'esprit.



ARC EN CIEL
Vous souhaitez une belle rentrée. ■

Mercuriol Automobile

VENTE VÉHICULES NEUFS

REPARATION ENTRETIEN CARROSSERIE PAREBRISSE PNEUS

OCCASIONS RÉCENTES TOUTES MARQUES

590 AVENUE DU VERCORS
26600 MERCUROL
04 75 07 41 03

SAS Jean-Noël DELSARTE

Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge
26600 Mercuriol-Veunes

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

éclairage sportif
éclairage public

EM
électricité mabboux

100 route de Paturel - 26600 Èrème
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

920 route de l'Abricotine
26600 Mercuriol-Veunes
04 75 07 44 60

Logis

HOTEL 2**NN www.hotel-abricotine.com

Alliance 2R
Du REVE à la REALITE

Neuf & Rénovation

Déco
Création
Conseils

06 24 40 09 48 www.alliance2r.net

NICOLAS AMATO
Horticulteur

Plants de légumes et fleurs
Ouvert aux particuliers

VEAUNES 04.75.07.47.81

Hermitage Saint Joseph
Crozes Hermitage

DOMAINE
DES
REMIZIÈRES
CAVE DESMEURE
Vigneron Récoltant

Cave Desmeure
Domaine des Remizières
Route de Romans
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. 04 75 07 44 28
Fax 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

RESTAURANT **L'ASSIETTE GOURMANDE**

600 avenue du Vercors
Les Malfondières Ouest
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi
midi et soir, sauf le mercredi soir

lassiette.gourmande@orange.fr

MAÇONNERIE MERCUROLAISE

Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture

CASO PAOLO père & fils

sarlmercuriolaise@orange.fr facebook menuiserie mercuriolaise

26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

TransMobilité
Des Vallées

Transport de Personnes à Mobilité Réduite
AVEC ou SANS Fautueil roulant

Tel: 06 03 15 77 97 email: transmobilitedesvallées@gmail.com

L'informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

**Maçonnerie générale
Charpente • Couverture**

Patrick Berthier
Les Chassis Ouest - 26600 Mercuriol-Veunes
Tél. 04 75 08 81 90

ENTREPRISE PIERRE LAGUT SARL
Au service des Particuliers, Entreprises et Collectivités

375 A Chemin Darmignon
26600 CHANTEMERLE-LES-BLÈS
Tél. 04 75 07 48 47 contact@lagut.fr

Benoit LAGUT
06 36 94 67 34

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT
CURAGE DE FOSSES
ASSAINISSEMENT - V.R.D.
DÉBROUSSAILLAGE

MAÇONNERIE
NEUF ET RESTAURATION
TRAVAUX DE FACADE
REFECTION DE TOITURES

DOMAINE DE LA VILLE ROUGE

Crozes-Hermitage - Saint-Joseph - Vin de pays de la Drôme

355, route de la ville rouge
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél : 04 75 07 33 35
email : la-ville-rouge@wanadoo.fr



Le château de Veaunes



grenadiers de la Drôme en garnison à Romans ». Lors de ces émeutes, « les portes et les fenêtres du château furent brisées, les meubles et les tentures détruits ou emportés, les archives brûlées et le couvert des trois tourelles jeté à bas. ». Malgré cela, Monsieur Ferdinand-Bruno SOLIGNAC fit d'importantes réparations pour redonner au château son lustre d'antan. Les besoins de personnel pour faire fonctionner un tel domaine étaient importants. On note qu'en 1866, le château employait au moins 1 cuisinière, 3 domestiques, 1 granger, 1 ménagère, 1 prêtre qui desservait une chapelle et sa domestique (extrait du recensement de la population).

Extrait du travail du Télégraphe de Veaunes – 2017

Le «château» de Veaunes, comme le nomme les habitants, a marqué fortement la vie du village. La population entretenait de bonnes relations avec les familles châtelaines jusqu'à leur départ du château. Elles ont d'ailleurs largement contribué au développement du village, par les dons des terres pour la réalisation du lavoir, ou du cimetière, Monsieur Savy ayant également occupé le poste de Maire. Ainsi, certains se souviennent encore des manifestations du village dans la cour du château comme la kermesse de la paroisse. Le château actuel, qui domine le village, résulte d'une recombinaison des lieux au XVIII^{ème} siècle.

tourelles en poivrières ; endommagées au moment de la révolution, elles ne furent point rétablies mais remplacées par des balcons qui reposent sur les anciens soubassements en forme de cul-de-lampe.»

La maison forte de VEAUNES dite «Le château» dans sa totalité, logis et communs, à l'exception d'une adjonction moderne, en façade ouest, y compris l'ensemble des terrasses avec clôture et soutènement, puits et jardin, mur de clôture du parc, a été inscrite par arrêté du 28 Décembre 2000 sur la liste de «l'inventaire supplémentaire des monuments historiques». C'est aujourd'hui une propriété privée.

Il se compose de différents éléments repérés :

- Des éléments datant du XVII^{ème} siècle (le puits et le logis), d'une orangerie datant du début du XIX^{ème} siècle dont il est question dans le livre du cardinal de Cabrière.
- Un ensemble de plan massé sur terrasse, avec deux pavillons en vis-à-vis reliés par un corps central de communs à façade ordonnancée.
 - Une terrasse de jardin et un pavillon de jardin en contrebas
 - Un petit parc clos au nord ouest

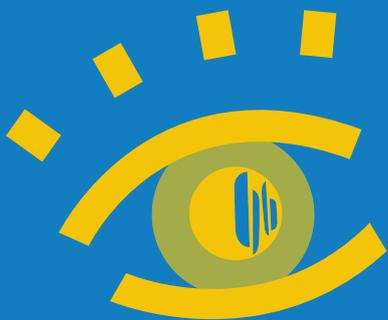
L'intérieur de la demeure comprend lui de nombreux éléments de menuiserie et de serrurerie du XIII^{ème} siècle, des décors du XIX^{ème} siècle, un plafond de bois à compartiment peints qui pourraient être du XVII^{ème} siècle.

Madame SAVY, ancienne propriétaire du château a noté dans un bulletin une description du château : «C'est un bâtiment carré, à deux étages, soutenu par des contreforts ; trois de ses angles étaient autrefois surmontés par des

Histoire du château et de ses seigneurs :

En Septembre 1221, apparaît, dans un acte, la première mention de la maison forte de Veaunes. Dans cet acte, Rémond de Charmes, possédant la justice de Veauene, la vendit à Guillaume GRATEPAILLE et Roger de la famille de CLERIEU (La Baronnie de Clerieu - sans le x - deviendra l'une des plus influente du Dauphiné en son temps, passant ensuite directement sous la coupe du Dauphin de Viennois, puis sous la famille des Poitiers du Valentinois). Il reçut d'eux la maison forte de Veauene et ses dépendances en fief libre. Dès lors, le fief de Veauene resta lié à la Baronnie de Clerieu jusqu'à la révolution. Les bases du château datent donc du XIII^{ème} Siècle, même si l'on n'en retrouve aucune trace. Il aurait été en partie démoli puis reconstruit suite aux guerres de religions. Une seconde vague de destruction eu lieu au moment de la révolution. « Les 9 et 10 septembre 1792, on battit la générale à Clérieu, on se porte aux châteaux du Mouchet [NDR : à Chavannes] et de Veauenes et les dévastations ne furent arrêtées que par l'arrivée de





À VOS AGENDAS !

SAMEDI 15 SEPTEMBRE - FESTIVAL EDEN -
Paroisse St Vincent - 21h00 - Espace Eden

SAMEDI 22 SEPTEMBRE - MAC'MERCU - ou-
verture champ. Pré-National - BCMCC -
20h30 - Gymnase Marcel Banc

JEUDI 27 SEPTEMBRE - MÉCHOUÏ - Grappe
Dorée - 11h30 - Veunes

**VENDREDI 12 OCTOBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉ-
RALE** - Télégraphe de Veunes - 19h -
Salle des fêtes de Veunes

**SAMEDI 13 OCTOBRE - JOURNÉE DU NUMÉ-
RIQUE** - Bibliothèque - Salle Hermitage

**VENDREDI 2 NOVEMBRE - CONCERT DES
JEUNES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE
LYON** - MVA - 20h30 - Espace Eden

SAMEDI 3 NOVEMBRE - SPECTACLE HUMOUR
- Fête du vin blanc - MVA - 20h30 -
Espace Eden

**DIMANCHE 4 NOVEMBRE - CORSO FÊTE DU
VIN BLANC** - MVA - 14h - Espace Eden
et village

JEUDI 15 NOVEMBRE - SOIRÉE PHOTOS/VIDÉOS
- Grappe Dorée - 17h - Salle Hermitage

**DIMANCHE 2 DÉCEMBRE - MATINÉE CAIL-
LETTES/BOUDINS** - BCMCC - 9h - Gym-
nase Marcel Banc

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE - LOTO - Télégraphe
de Veunes - 14h - Salle des Fêtes de
Veunes

JEUDI 6 DÉCEMBRE - REPAS CCAS - Mairie -
12h - Espace Eden

**SAMEDI 8 DÉCEMBRE - DESCENTE AUX FLAM-
BEAUX** - Les Amis de la Tour - 18h - La Tour

SAMEDI 8 DÉCEMBRE - REPAS - Téléthon -
12h - Salle des Fêtes de Veunes

JEUDI 13 DÉCEMBRE - GOÛTER DE NOËL -
Grappe Dorée - 15h - Salle Hermitage

**SAMEDI 29 DÉCEMBRE - TOURNOI DE FUT-
SALL** - FC Hermitage - 9h - Gymnase
Marcel Banc

LUNDI 31 DÉCEMBRE - RÉVEILLON - Télé-
graphe de Veunes - Salle des Fêtes de
Veunes

**DIMANCHE 6 JANVIER 2019 - VŒUX DU
MAIRE** - Mairie - 10H30 - Espace Eden

JEUDI 10 JANVIER 2019 - TIRAGE DES ROIS -
Grappe Dorée - 14h - Salle Hermitage

SAMEDI 12 JANVIER 2019 - THÉÂTRE - BCM-
CC - 20h30 - Espace Eden

DIMANCHE 20 JANVIER 2019 - LOTO - Faran-
dole - 14h - Espace Eden

**DIMANCHE 20 JANVIER 2019 - ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE** - Grappe Dorée - 10H30 -
Salle des Fêtes de Veunes

SAMEDI 26 JANVIER 2019 - REPAS CONTÉ -
Télégraphe de Veunes - 20h30 - Salle
des Fêtes de Veunes

**DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019 - MATINÉE
HÛÎTRES** - BCMCC - 9h - Gymnase Mar-
cel Banc



FÊTE DU
VIN BLANC



Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communi-
cation : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëtitia De-
beaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Christophe
Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veunes,
Dauphiné Libéré
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000
valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier 100% recyclé

Mairie de Mercurol-Veunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veunes

Tél. 04 75 07 40 05

Email : mairie@mercurol-veunes.fr
Web : www.mercurol-veunes.fr

BIBLIOTHÈQUE DE
MERCUROL-VEAUNES

samedi 13 octobre
de 14h à 17h

LA
DRO-
ME

TOUS PUBLICS / GRATUIT

SALLE
HERMITAGE

Journée du numérique !

ATELIER-DÉMONSTRATION
IMPRIMANTE 3D
CASQUE DE REALITÉ VIRTUELLE
en partenariat avec le 8FabLab de Crest

8 FABLAB
DRÔME

La bibliothèque met à l'honneur les pratiques numériques pour
donner accès à l'innovation et permettre à tous d'expérimenter.
Le 8FabLab de Crest, laboratoire de fabrication numérique, s'installe
à la bibliothèque. Découvrez le fonctionnement d'une imprimante 3D
et participez à un atelier fresque augmentée pour s'initier en famille au
principe du codage.
En parallèle, la bibliothèque vous propose de tester le casque de réalité
virtuelle de la console PS4 : explorez les fonds marins ou survolez
Paris sur le dos d'un aigle, une expérience unique !
Renseignements : 04 75 07 40 05 / 06 11 96 93 10

Retrouvez le programme sur
mercurol-veunes.fr

Saison
culturelle
des bibliothèques
d'octobre à novembre 2018



Plus
d'infos
sur les
manifestations :
onglet "agenda" sur
www.mercurol-veunes.fr